

6 Les enjeux du scrutin,
sept tendances à surveiller de près

ENJEUX DE POUVOIR

11 1977-2008 : les leçons des six scrutins dans l'Ouest

18 Les maires, entre symbolique de proximité
et contrainte d'attractivité

24 Regards croisés de maires périphériques

27 Réforme territoriale :
timides avancées et puissants verrous

32 Métropoles et régions : un match à l'issue incertaine

38 Droite « introuvable » : les raisons d'un échec durable

44 Quand Bruno Chavanat prend la plume

45 Romain Pasquier : « La montée du FN fera plutôt
le jeu de la gauche en Bretagne »

MILITANTS ET ENGAGEMENT

49 Comment encourager l'engagement dans les quartiers ?

53 Entreprises : la CCI Rennes fait des propositions

56 Témoignages : Itinéraires militants

57 Nadège Noisette, en quête de sens

58 Solenne Guézéneq, de la manif pour tous à l'isoloir

59 Antoine Cressard, affaire de famille

60 Le regard d'un ancien fonctionnaire, Jean-Louis Berthet

61 Karim Boudjema : « il est temps d'apprendre à réformer »

63 Jeannine Hervé, femme d'élu, pas toujours rose ?

67 Parti Pirate, le regard décalé de militants atypiques

LES DOSSIER

LES ENJEUX DU SCRUTIN

Sept tendances à suivre de près

RÉSUMÉ > *Fin de cycle politique, relève générationnelle, féminisation croissante, réforme territoriale, jeux d'alliances partisanes, influence du contexte national, militantisme renouvelé : autant d'éléments décisifs qui vont peser sur les prochaines élections municipales, à Rennes et dans tout l'Ouest. En introduction de ce dossier, voici quelques repères pour décrypter les enjeux de la campagne électorale qui s'annonce.*



TEXTE > **XAVIER DEBONTRIDE**

Pourquoi évoquer, plus de quatre mois avant l'échéance électorale, « la nouvelle donne » des prochaines municipales? La question pourrait être légitimement posée à *Place Publique* ! Mais c'est justement pour éviter d'être happé dans le tourbillon médiatique des petites phrases et des stratégies partisanes que nous avons souhaité ouvrir dès à présent la réflexion et l'analyse, sans attendre le calendrier officiel.

Fidèle à sa ligne éditoriale, la revue a souhaité cette fois encore croiser l'expertise et le témoignage afin d'appréhender au mieux les grands enjeux de ce scrutin local, essentiel à la vie démocratique.

Les pages qui suivent n'ont pas vocation à recenser les grands projets de la prochaine mandature, ni les « dossiers chauds » qui attendent la future équipe municipale. D'autres observateurs attentifs de la vie politique locale s'en chargeront avec talent.

Il s'agit plutôt, ici, de faire le point sur la singularité du scrutin de mars 2014. En effet, des tendances inédites se font jour. Sans être d'ailleurs circonscrites à l'agglomération rennaise, elles donnent aux prochaines municipales



une dimension particulière. En guise d'introduction générale, voici donc sept points clés qui éclairent la formule retenue en titre de ce numéro.

1 La fin d'un cycle

Le scrutin municipal de mars 2014 viendra à sa manière clore un cycle politique ouvert en 1977. Cette année-là, les grandes villes de l'Ouest avaient toutes basculées à gauche, à l'exception de Quimper. L'avènement de ce « socialisme municipal » (voir *Place Publique* N° 14, novembre-décembre 2011) préfigurait l'élection de François Mitterrand à l'Élysée en mai 1981. Surtout, il avait installé - et pour longtemps - une nouvelle génération d'élus locaux, d'Edmond Hervé à Rennes à Jean-Marc Ayrault, à Saint-Herblain d'abord, puis à Nantes à partir de 1989, en passant par Joël Batteux à Saint-Nazaire (adjoint en 1977, élu maire en 1983), ou Jean-Yves Le Drian à Lorient (élu en 1981).

Cette génération incarnait un style d'engagement militant nourri aux grands débats de société des années 70. Si

à Rennes, Edmond Hervé a choisi en 2008 de ne pas se représenter, il a contribué à installer un successeur dans le droit fil de ce modèle, Daniel Delaveau, mais ce dernier n'aura effectué qu'un seul mandat en tant que maire de Rennes et Président de Rennes Métropole.

À Nantes aussi, les cartes sont rebattues, suite à la nomination de Jean-Marc Ayrault à Matignon, en mai 2012. Tout en annonçant qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat municipal en 2014, le Premier Ministre a confié jusqu'en mars prochain les clés de la ville à son fidèle adjoint Patrick Rimbart, tandis que Gilles Retière prenait les rênes de la communauté urbaine.

À droite, cette analyse souffre toutefois de quelques contre-exemples emblématiques, à l'image de Pierre Méhaignerie, maire de Vitré depuis 1977, ou de René Couanau, élu en 1989 à Saint-Malo, qui ont tous les deux annoncé leur intention de remettre leur titre en jeu l'année prochaine. L'un et l'autre, toutefois, ont laissé entendre qu'ils pourraient passer la main en cours de mandat en cas de réélection.



2

Une nouvelle génération

En toute logique, c'est donc une nouvelle vague d'élus qui s'apprête à briguer les suffrages, notamment à gauche. À Rennes, on parle désormais de la génération 1975. Mais il s'agit là de l'année de naissance des candidats, pas de leur entrée en politique ! C'est le cas de la tête de liste socialiste Nathalie Appéré, élue députée en juin 2012, et de ses deux co-directeurs de campagne, Sébastien Sémeril et Gaëlle Andro, actuelle première adjointe de Daniel Delaveau. À droite, le candidat UDI Bruno Chavanat a quinze ans de plus, mais son co-listier Bertrand Plouvier (UMP) est né en 1976.

Le renouvellement générationnel est aussi à l'œuvre à Nantes, avec le choix du PS d'investir la jeune Johanna Rolland (34 ans), jusqu'ici première adjointe de Patrick Rimbart, tandis que l'UMP a finalement choisi la conseillère municipale d'opposition Laurence Garnier, qui a le même âge. Les têtes de liste socialistes des deux grandes métropoles de l'Ouest ont d'ailleurs bien plus que leur jeunesse en commun. Leur parcours illustre bien la professionnalisation à l'œuvre au sein du monde politique local. Venue à la politique par le canal des ONG, Johanna Rolland fut en effet attachée parlementaire puis membre du cabinet de Jean-Marc Ayrault. De son côté, Nathalie Appéré, diplômée de Sciences Po Rennes, a adhéré très tôt au Mouvement des jeunes socialistes, tout en démarrant sa carrière dans des structures parapubliques (équipement public intégré de Saint-Jacques de la Lande). La candidate rennaise fait partie de cette génération des « bébés-Hervé », qui avaient fait leur entrée en nombre au conseil municipal de 2001.

En dépit de leur jeune âge, les candidats socialistes de 2014 sont avant tout des femmes et des hommes politiques expérimentés, connaissant bien les arcanes de la vie politique locale. C'est donc plus un rajeunissement qu'un véritable renouvellement des acteurs qui semble être à l'œuvre.

3

Une féminisation significative

Plus qu'un symbole, un marqueur d'époque : en 2014, le scénario de l'élection d'une femme maire à Rennes et à Nantes ne relève plus de la science-fiction. Il faut évidemment y voir le résultat d'un long travail de féminisation des appareils politiques, sou-

vent d'ailleurs sous la contrainte de la loi. Force est de constater que cette évolution ne fait heureusement plus débat. Reste à savoir si, dans l'hypothèse d'une élection conjointe, ce couple féminin imprimera une dynamique particulière à la coopération entre Rennes et Nantes, autour de thématiques renouvelées. Nathalie Appéré à Rennes, et Johanna Rolland à Nantes bénéficient toutes les deux du soutien de l'ancrage local historique de leur formation politique, ce qui est un atout indéniable dans la compétition qui s'annonce. Ce bénéfice est moins net pour la candidate UMP nantaise, Laurence Garnier, bien qu'elle se soit déjà présentée aux dernières élections législatives. Il sera toutefois intéressant de mesurer à quel point et sur quelles thématiques, le fait d'être une candidate colorera la campagne électorale.

4

La réforme territoriale

C'est un sujet aride qui ne passionne guère le grand public. Et pourtant, en 2014, la question de l'intercommunalité sera au cœur des enjeux électoraux. Comme l'explique le politologue Thomas Frinault, les timides avancées de la réforme de la décentralisation voulue par le gouvernement sont largement contrebalancées par de puissants verrous qui limitent la reconnaissance du fait métropolitain. L'élection des conseillers territoriaux au suffrage universel indirect éloigne de facto l'institution intercommunale des citoyens, même si, et ce sera une première, les candidats à l'échelon intercommunal seront « fléchés » sur les bulletins de votes aux prochaines municipales.

Les transferts de compétences opérés en direction des intercommunalités placent ces dernières au cœur du développement territorial : elles ont la haute main sur les transports, les déchets, l'économie et sont des acteurs incontournables dans le domaine culturel et l'enseignement supérieur, par exemple. Cette évolution n'est d'ailleurs pas sans influence sur le métier de maire, rappelle Christian Le Bart, enseignant à Science Po Rennes, qui dessine le portrait d'un élu local tiraillé entre deux impératifs : la proximité, d'une part, et une contrainte d'attractivité, d'autre part, qui transforme peu à peu le maire en « super VRP » de son territoire.

En 2014, l'articulation des deux niveaux (communal et intercommunal) devra également s'inscrire dans une échelle plus large. Le couple métropole/région pourrait à cet égard constituer l'armature de la gouvernance ter-

ritoriale de demain, même si de nombreuses résistances sont à l'œuvre, bien décrites par Romain Pasquier.

5

Absention et vote-sanction

Autre inconnue des prochains scrutins : quelle sera l'ampleur de la participation, ou, si l'on veut regarder le verre à moitié vide, le score réalisé par les abstentionnistes ? Cette variable-clé devra être surveillée de près. À Rennes comme dans d'autres métropoles françaises, les maires ont pu être à la fois bien et mal élus. En témoigne le faible taux de participation au second tour des dernières municipales de 2008 : le taux d'abstention avait alors dépassé les 46% ! En sera-t-il de même en 2014 ? Plusieurs facteurs alimenteront la mobilisation. Paradoxe : la situation économique difficile et le climat politique national peuvent jouer dans les deux sens. Cet environnement général peut ainsi alimenter un ressenti qui nourrira un « vote-sanction », et incitera des électeurs jusqu'alors indifférents à exprimer leur défiance dans les urnes.

Un tel scénario pourrait évidemment profiter davantage à l'opposition qu'à la majorité, comme ce fut déjà le cas par le passé, lors du scrutin de 1983 par exemple. C'est le pari que tente le Front National de Marine Le Pen. Même si, en Bretagne, selon le politologue Romain Pasquier, la poussée probable du vote FN devrait davantage pénaliser la droite que la gauche.

Autre hypothèse, inverse : la résignation face à la dureté des temps l'emporte sur le sens civique, et détourne les électeurs du chemin de l'isoloir. Un risque qui doit être pris au sérieux par les équipes municipales de gauche, notamment dans les quartiers populaires où taux d'abstention et taux de chômage évoluent de pair. Toutefois, le renouvellement générationnel et l'arrivée de « nouvelles têtes » pourraient contrebalancer cet effet. Tout dépendra donc de l'intensité de la campagne et des sujets abordés par les candidats.

6

Le jeu des alliances

La dimension strictement politique des municipales obéit aussi à de subtils jeux d'alliances. Les écologistes d'EELV ont annoncé leur intention de conduire leur propre liste, à Rennes comme à Nantes, ce qui, dans ce dernier cas, constitue une rupture avec la pratique antérieure. A Rennes, on s'oriente vers une alliance des écologistes et de certaines composantes du Front de Gauche, la question des communistes, alliés

traditionnels du PS au conseil municipal, faisant l'objet d'âpres discussions.

A droite, la question du leadership ne s'est pas posée dans les mêmes termes à Rennes et à Nantes, par exemple. Si le chef de file de l'opposition municipale rennaise Bruno Chavanat (UDI) est parvenu à s'imposer très tôt à la tête d'une liste incluant l'UMP –il est entré en campagne dès janvier 2013–, à Nantes en revanche, le processus de désignation a donné lieu à un véritable imbroglio. C'est finalement Laurence Garnier, 34 ans, qui a reçu l'investiture UMP, au terme de plusieurs semaines d'atermoiements, entre tentatives de parachutage et candidatures spontanées. De quoi accrédi-ter la thèse de la droite introuvable. A cet égard, le rappel des scrutins rennais depuis 1977 est également édifiant. A chaque élection, la droite locale a tenté une candidature nouvelle, sans parvenir à inscrire son action dans la durée. La lourde défaite du candidat UMP Karim Boudjema en 2008 ayant constitué le point d'orgue de cette stratégie à géométrie variable. Issu de la société civile, Karim Boudjema n'a siégé qu'à deux conseils municipaux avant de retrouver avec soulagement son service de chirurgie au CHU de Pontchaillou. Désormais éloigné de la vie politique, il a accepté de répondre aux questions de *Place Publique* sur le sens de l'engagement. Un témoignage sans langue de bois.

7

Un militantisme nouveau

Dernier enseignement du prochain scrutin : les formes du militantisme ont changé. La politique, désormais, se vit autant sinon davantage sur les réseaux sociaux que dans les réunions de section. C'est l'un des principaux défis que doivent relever les partis traditionnels. Les récentes mobilisations citoyennes sur des thèmes de société (mariage pour tous, aéroport de Notre-Dame-des-landes, réforme des retraites, notamment), ont fait apparaître de nouveaux modes d'engagement, qui brouillent les repères partisans traditionnels. C'est ce qu'expriment, à leur manière, les militants du parti Pirate que nous avons rencontré. Leur discours reprend de nombreuses thématiques chères à la génération Y des 25-30 ans, qui déclare ne plus se retrouver dans le clivage traditionnel gauche/droite. Scrutin local par excellence, la prochaine élection municipale se jouera peut-être davantage sur le charisme et la personnalité des candidats que sur leurs étiquettes partisans. Les débats s'annoncent passionnants ! ■

EN JEUX DE POUVOIR

1977-2008

Les leçons des six scrutins dans l'Ouest

RÉSUMÉ > *L'analyse des six scrutins municipaux qui se sont succédé dans les grandes villes de l'Ouest depuis 1977 fait apparaître des permanences et des ruptures. L'historien Christian Bougeard s'est plongé dans les archives de la presse locale pour restituer le climat politique de l'époque. Influence de la situation économique, relations entre les alliés de gauche et de droite, montée du vote protestataire et de l'absentéisme : cette mise en perspective sur plus de trois décennies est riche d'enseignements pour les échéances de 2014.*



TEXTE > **CHRISTIAN BOUGEARD**

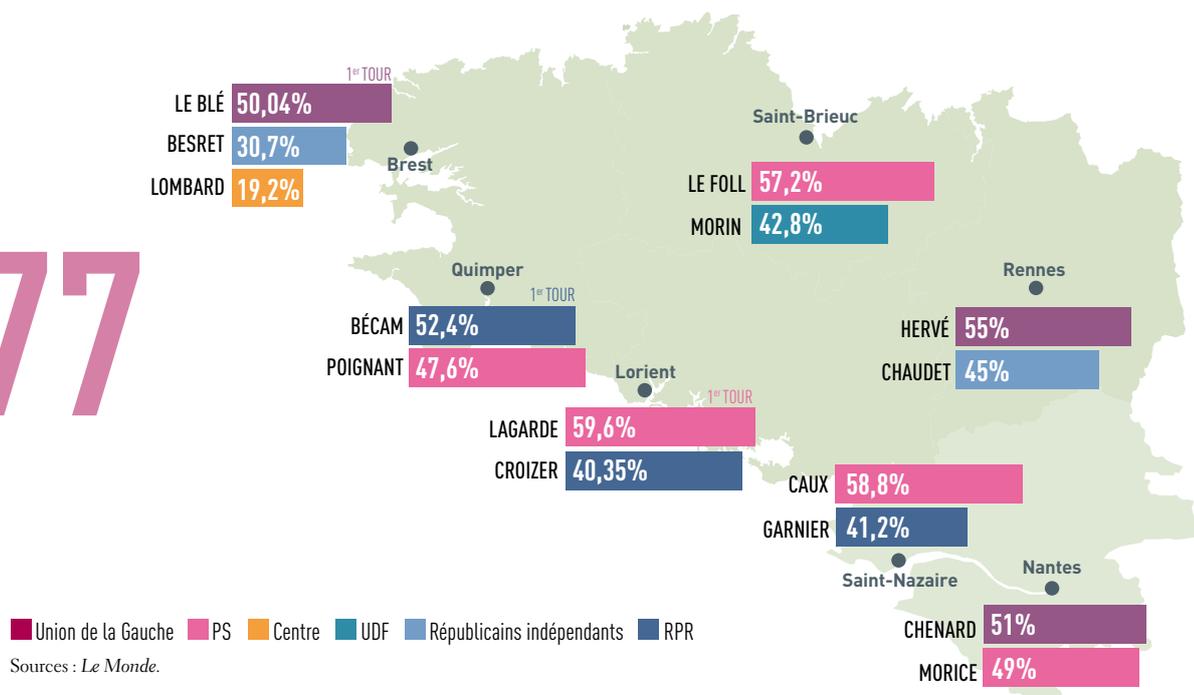


CHRISTIAN BOUGEARD est professeur d'histoire contemporaine, à l'Université de Bretagne occidentale (Brest), membre du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC).

A l'approche des élections municipales de mars 2014, une relève générationnelle va s'opérer à Nantes, à Rennes, à Saint-Nazaire mais aussi à Vannes. Pour les majorités sortantes de gauche, les têtes de liste déjà désignées par le PS traduisent une volonté de rajeunissement et de féminisation : à Nantes la succession de Jean-Marc Ayrault, nommé premier ministre en 2012, est briguée par Johanna Rolland, 34 ans, première adjointe de Patrick Rimbert ; à Rennes, Nathalie Appéré, 38 ans, la première adjointe de Daniel Delaveau depuis 2008, députée depuis 2012, est sur les rangs. Cette relève semble annoncer dans plusieurs cités la fin d'un cycle politique ouvert en 1977 avec l'arrivée aux commandes municipales de militants socialistes comme Alain Chenard à Nantes, Edmond Hervé à Rennes, Francis Le Blé à Brest, Louis Chopier à Saint-Malo, Jean-Marc Ayrault à Saint-Herblain¹... Qu'en est-il des évolutions politiques au niveau municipal de 1977 à 2008 ?



1977



1983 : un reflux limité de la gauche

La forte poussée municipale de la gauche en France en 1977 est remise en question en 1983, moins de deux ans après l'alternance politique de mai 1981. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir qui a vu une « vague rose » déferler sur l'Ouest et les grandes réformes de 1981-1982, la situation économique du pays est difficile, le débat porte sur l'inévitable tournant de « la rigueur » pour les uns, de « l'austérité » pour les autres. L'opposition de droite est en position de reconquête de ses villes perdues en 1977. Une nouvelle loi municipale, avec une part de proportionnalité, permet de dégager des majorités stables tout en donnant une représentation aux listes minoritaires. Avec une forte participation, la droite est majoritaire dans les grandes villes au premier tour. Ainsi, la gauche et Alain Chenard (PS) ont perdu Nantes où la diminution de la population et les travaux du tramway ont pesé au profit du sénateur RPR Michel Chauty. À Brest, le RPR Jacques Berthelot a battu le socialiste Pierre Maille mais le PS a conservé Lorient et Saint-Brieuc alors que l'opposition de droite gardait Quimper, Vannes (l'UDF Pierre Pavéc élu avec près de 56 %) et Vitry. A Saint-Brieuc où l'union de la gauche avec le PCF s'est reconstituée, Claude Saunier (PS) succède à Yves Le Foll. A Lorient, la continuité l'emporte avec le député Jean-Yves Le Drian (PS)

devenu maire en 1981. Dans l'Ouest, la prise en 1977 de la Roche-sur-Yon par Jacques Auxiette (PS) est confirmée dès le premier tour (56 %). De même, les socialistes Jean-Marc Ayrault (60,4 %) à Saint-Herblain et Jacques Floch à Rezé (56 %) ont été facilement réélus.

Au second tour, du fait d'un sursaut de son électoral, la gauche limite la casse, perdant toutefois 31 villes de plus de 30 000 habitants dont Grenoble, ne sauvant que de justesse Marseille. Dans l'Ouest, elle résiste bien en conservant Rennes, Le Mans, Laval, Angers, Cherbourg et Saint-Nazaire où Joël Batteux (PS) prend le relais d'Etienne Caux. Edmond Hervé, ministre de la Santé, est réélu à Rennes face à Claude Champaud (RPR) mais le refus d'accorder quatre sièges aux écologistes entraîne le maintien de la liste d'Yves Cochet au second tour, ce qui perturbe le traditionnel affrontement gauche-droite. La gauche divisée a perdu Saint-Malo mais aussi Lannion (gagnées en 1977) et Pontivy. De fait, le reflux socialiste est limité en Bretagne où, après une progression aux élections cantonales de 1982, le PS augmente son nombre de maires encartés² : de 9 à 14 en Ille-et-Vilaine avec les gains de Fougères (Jacques Fauchoux) et de Redon (Pierre Bourges), de 16 à 21 en Loire-Atlantique, ou le stabilise dans les Côtes-du-Nord (79) et dans le Finistère (40). Mais, comme aux cantonales, cette progression du Parti socialiste se fait souvent en

¹ *Place Publique*, novembre-décembre 2011, Nantes/Saint-Nazaire, n° 30, Rennes n° 9, dossier « Le socialisme à visage urbain ».

² François Prigent, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, thèse de Rennes 2 à paraître aux PUR.

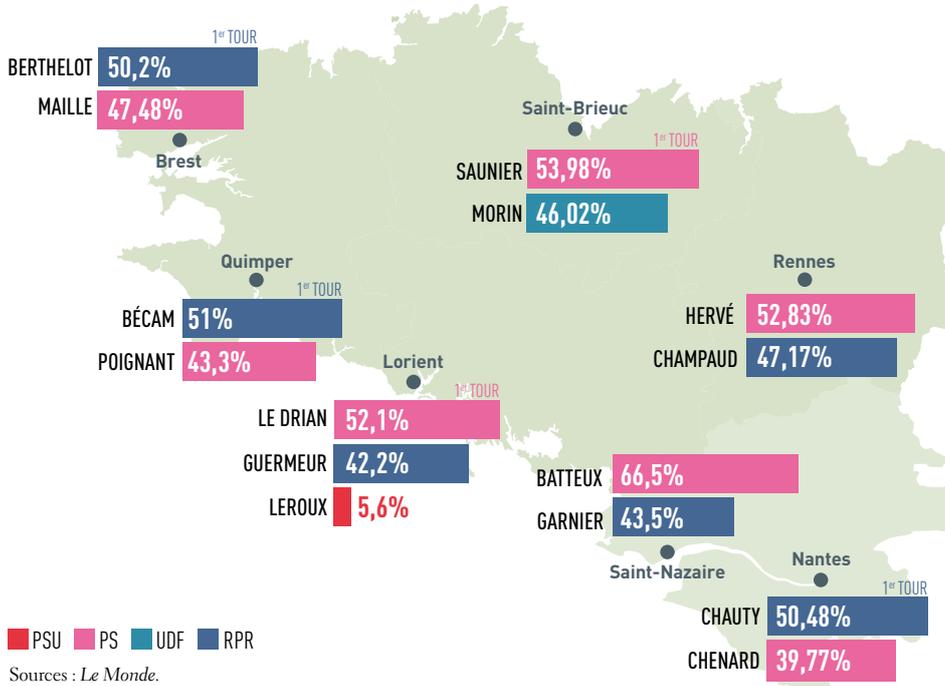
Basse-Bretagne au détriment de son allié communiste (à Guingamp, à Concarneau où le socialiste Gilbert Le Bris va s'enraciner) et en gagnant les couronnes urbaines des grandes villes. La réactivation de la question scolaire, l'unification en projet des écoles publique et confessionnelle, a pu jouer localement contre la gauche (dans le Finistère et le Morbihan). Mais le tissu des élus centristes (CDS) et de la droite modérée (UDF) reste solide dans les zones rurales. Signe des mutations politiques à l'œuvre dans les grandes villes, des listes écologistes et autogestionnaires (PSU) font de bons résultats au premier tour à côté de listes trotskistes, à Rennes, à Lorient, à Quimper alors que l'UDB participe aux municipalités d'union de la gauche et obtient quelques élus (80 conseillers municipaux en Bretagne et deux maires). Finalement, 1983 se solde par une certaine stabilité politique dans les trois régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) : 35 villes n'ont pas changé d'orientation (18 à gauche, 17 à droite) mais la droite en a gagné 7 contre 2 pour la gauche.

1989 : succès du PS et poussée des écologistes

Après deux années de cohabitation (1986-1988) et la réélection de François Mitterrand à la présidence de la

République (1988), les élections municipales de mars 1989 constituent un test pour le gouvernement de Michel Rocard dans un climat morose et de montée de l'abstention (30,4 %). Avec un gain de 18 villes de plus de 30 000 habitants pour 7 pertes, le PS, souvent en conflit avec le PCF, affiche sa satisfaction du fait d'un « rééquilibrage en faveur de la gauche » sensible au 1^{er} tour (*Ouest-France*, 13 mars 1989). En France, la gauche va diriger 132 villes (83 PS, 46 PCF), la droite 97 (45 UDF, 41 RPR). Outre la prise de Strasbourg, le PS reconquiert Nantes et Brest mais aussi Quimper (perdue en 1977) et Lannion. Il s'empare de Châteaubriant (Nicole Buron) et Landemeau (Jean-Pierre Thomin), ce qui traduit l'enracinement de ce parti dans les villes moyennes et petites. Jean-Marc Ayrault quitte Saint-Herblain qu'il administre depuis 1977 pour reprendre Nantes dès le 1^{er} tour, aidé par les divisions de la droite nantaise et le rejet du maire sortant qui a supprimé de nombreuses subventions culturelles et associatives. À Angers, Jean Monnier (divers gauche) est brillamment réélu (60,8 %) au 1^{er} tour, de même que Robert Jarry (PC dissident) au Mans avec 64 %. Jarry avait été exclu du PCF pour « virage à droite » un mois plus tôt. Dans ces deux villes, les communistes ont présenté leur propre liste.

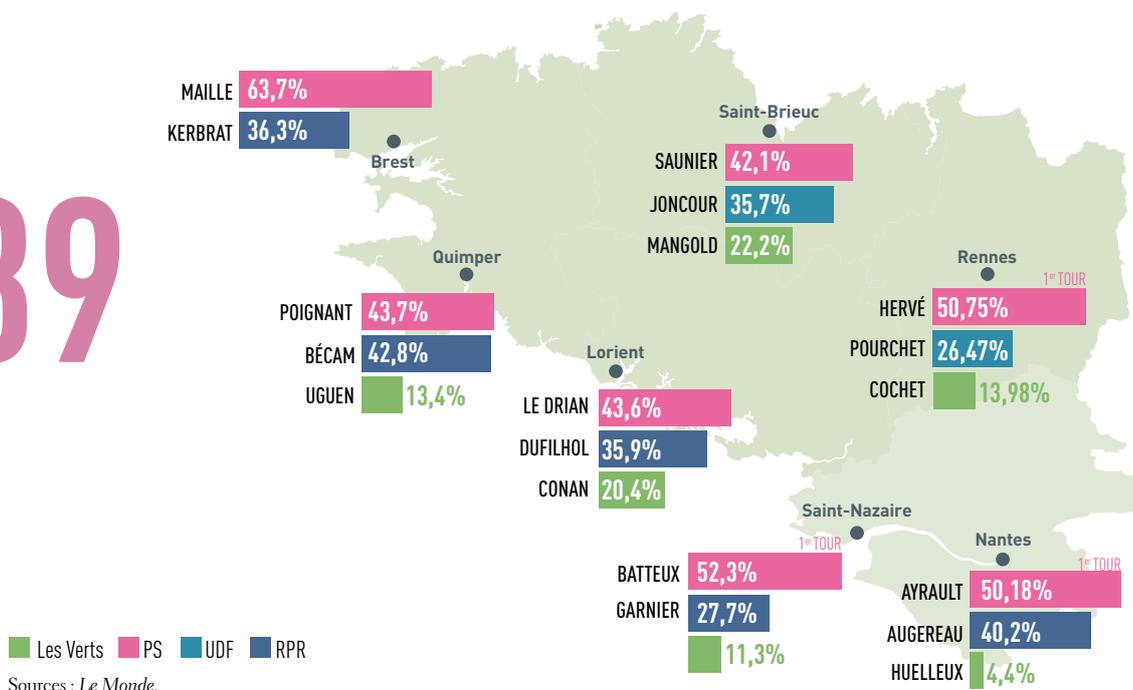
Fait politique notable et signe de défiance à l'égard



1983



1989



du PS : la poussée du vote en faveur des Verts au 1^{er} tour qui se maintiennent au second et font leur entrée dans les conseils municipaux (4 élus à Rennes, Lorient et Saint-Brieuc, 3 à Quimper et Saint-Nazaire, 2 à Nantes), mais aussi à Vannes. La division à gauche a provoqué la perte de Morlaix, de Guingamp et de Plérin. En Bretagne, la droite conserve Vannes, Saint-Malo où René Couanau (CDS-UDF) s'impose, Dinan, Vitré et Orvault. A Quimper, Bernard Poignant (PS) l'a emporté sans (et même contre) les communistes et malgré le maintien des Verts. Les relations PS-Verts ont souvent été conflictuelles comme à Rennes où Edmond Hervé l'emporte au premier tour contre Gérard Pourchet (CDS-UDF), ou à Lorient et à Saint-Brieuc. Le Front national obtient désormais quelques élus. Globalement dans l'Ouest, le PS sort renforcé de ces élections municipales de 1989 marquées par l'arrivée de nouvelles générations d'élus, l'étalement géographique du vote socialiste et la densification des réseaux militants.

1995 : confirmation de l'ancrage municipal à gauche

En juin 1995, un mois après les élections présidentielles qui ont vu l'accession de Jacques Chirac à l'Élysée, le premier tour des élections municipales est marqué en France par l'abstention (35 %), une certaine stabilité des

équipes sortantes et une forte poussée du Front national. Ces résultats sont considérés comme un avertissement au gouvernement d'Alain Juppé. Fait nouveau : le parti d'extrême droite enlève dans des triangulaires trois villes dans le sud-est de la France, dont Toulon. Mais dans les grandes villes de l'Ouest, tous les maires socialistes sortants sont réélus : Jean-Marc Ayrault à Nantes, Edmond Hervé à Rennes, Pierre Maille à Brest, Robert Jarry au Mans, Jean Monnier contre Roselyne Bachelot à Angers, Joël Batteux qui a suivi Jean-Pierre Chevènement au Mouvement des citoyens (MDC) à Saint-Nazaire, Jean-Pierre Godefroy à Cherbourg (58 %). A Quimper, Bernard Poignant ne l'a emporté que de 24 voix après sa fusion avec les Verts et des militants bretons. Noël Le Graët (div. g.) reprend Guingamp, Marylise Lebranchu (PS) Morlaix et Jean-Pierre Le Roch (PS) Pontivy. La gauche gagne aussi Auray (PCF), Ploemeur, Loudéac et Lamballe (PS) alors que la droite (UDF) enlève Le Rheu, Le Guilvinec, ainsi que Carhaix et Douarnenez à des maires communistes tout en conservant Plérin. Les centristes et UDF Pierre Méhaignerie à Vitré, Pierre Pavec à Vannes, René Couanau à Saint-Malo, René Benoit à Dinan sont solidement installés dans leur fief alors qu'Alain Madelin (UDF-PR) devenu ministre l'emporte à Redon. De même, François d'Aubert, secrétaire d'État enlève Laval dès le premier tour à l'occasion de

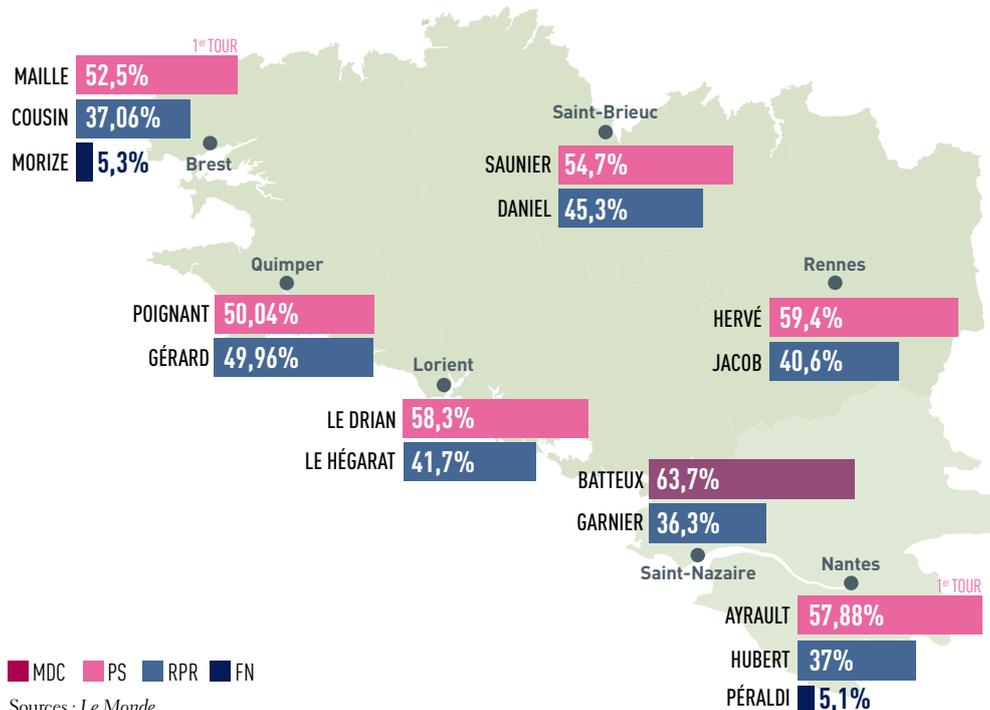
la succession d'André Pinçon, la liste d'union de la gauche étant opposée à deux listes d'extrême gauche.

A Nantes, avec 57,88 % des voix, Jean-Marc Ayrault a balayé dès le 1^{er} tour la ministre de la Santé Elisabeth Hubert (RPR). Son bilan municipal est apprécié. La gauche conforte ses bastions dans l'agglomération nantaise - Jacques Floch réélu à Rezé avec 68,4 % -, ne perdant que Saint-Sébastien-sur-Loire. A Rennes, les prétendants à droite se sont divisés. Le principal thème d'affrontement porte sur la construction du VAL, le métro automatique. La droite s'y oppose fortement ainsi que les Verts qui défendent l'option du tramway et réclament un référendum, de même que le géographe Michel Phlipponneau, l'ancien premier adjoint d'Edmond Hervé (1977-1983). Avec 7,8 % des voix seulement (et une forte abstention), le recul des Verts est sévère à Rennes (de plus de 6 %) confortant l'équipe en place. Dans plusieurs villes, en intégrant les écologistes au second tour, l'union de la gauche a pu se maintenir voire se renforcer.

2001, l'année des surprises

La victoire de la gauche plurielle aux élections législatives de 1997 et la relative popularité du gouvernement

Jospin qui a bénéficié d'une conjoncture économique favorable semblent annoncer des élections municipales tranquilles pour la gauche au pouvoir qui a parfois intégré les Verts sur ses listes, impression confortée par la conquête de Paris et de Lyon. Or, un certain mécontentement se manifeste apportant son lot de surprises et la perte de 40 villes de plus de 15 000 habitants. Le PCF continue de reculer ; les Verts critiquent l'union des gauches et l'extrême droite pourtant divisée entre le FN et le MNR de Bruno Mégret est toujours présente. Plusieurs ministres sont battus dès le premier tour. Les ballottages sont nombreux et plusieurs s'annoncent difficiles pour les équipes sortantes comme à Quimper. Mais les bastions de gauche des grandes villes sont confortés en dépit d'une forte abstention. Si des maires socialistes de « la génération 77 » sont toujours là, des successions s'opèrent : à Brest, le député François Cuillandre prend la relève de Pierre Maille devenu président du conseil général du Finistère en 1998 ; à Lorient, Norbert Métairie a déjà succédé à Jean-Yves le Drian ; à Saint-Brieuc, Michel Brémont aspire à prendre le relais du sénateur Claude Saunier mais c'est aussi le cas à Vannes avec l'arrivée de François Goulard (UDF-PR). Au Mans, le député PS Jean-Claude Boulard succède à Robert Jarry.

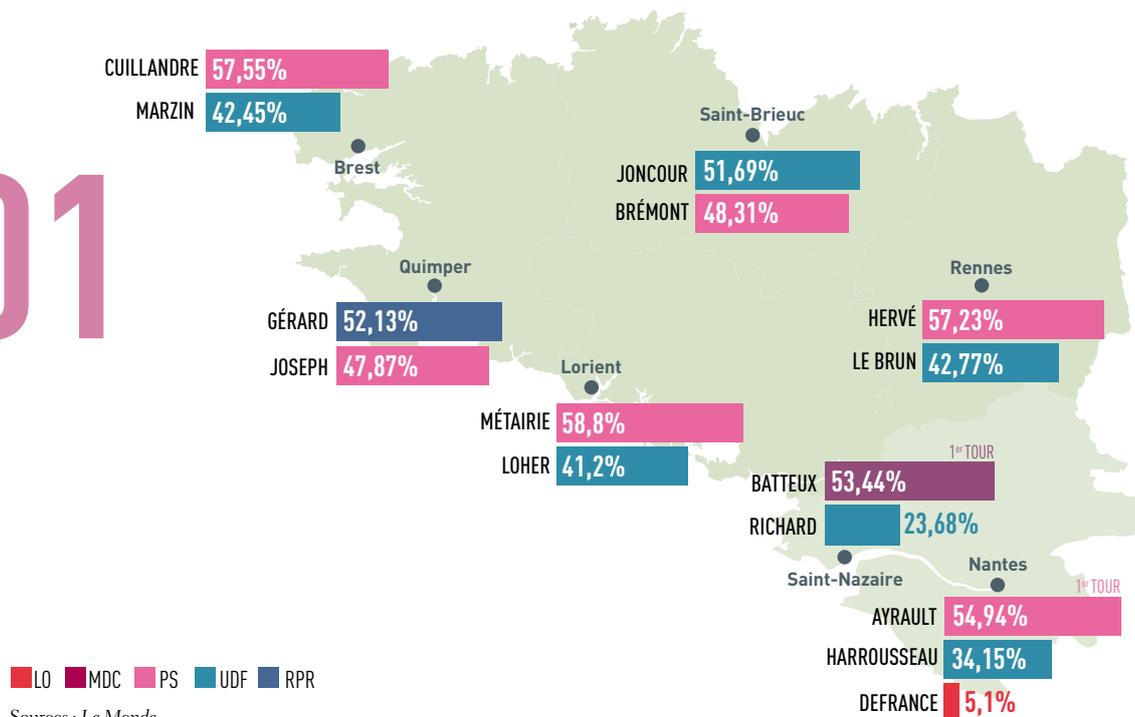


Sources : Le Monde.

1995



2001



Il en est de même à Angers où Jean-Claude Antonini (PS) a déjà remplacé Jean Monnier à mi-mandat et il conserve une centriste comme première adjointe. A Nantes, Jean-Marc Ayrault est facilement réélu dès le premier tour tout comme Joël Batteux à Saint-Nazaire, Jean-Pierre le Roch à Pontivy ou Alain Gouriou à Lannion tandis qu'Edmond Hervé à Rennes et les postulants à Brest, à Lorient, à Saint-Nazaire doivent attendre le second tour. La relève est aussi assurée par Bernard Cazeneuve à Cherbourg-Octeville (55 % au 2^e tour).

L'exemple emblématique de l'échec de la gauche, du fait des divisions et de successions difficiles, est la perte de Saint-Brieuc, « ville laboratoire » de l'union de la gauche depuis 1962. Au premier tour, la gauche plurielle faisait face à une liste du MDC (désaccord sur un poste d'adjoint), au second Bruno Joncour (UDF) l'emporte. Des électeurs de gauche n'ont guère apprécié les replâtrages de dernière minute. La présence de liste des Verts comme à Morlaix où la ministre PS Marylise Lebranchu est réélue (46,8 %) malgré leur maintien, régionaliste à Quimper, voire de l'extrême gauche trotskiste complique la donne et explique des seconds tours incertains. Des villes acquises à la gauche sont gagnées par la droite : Quimper, Saint-Brieuc, Pont-L'Abbé, Gourin, Paimpol

alors que la gauche reprend Douarnenez et Rostrenen. Dans un combat fratricide à gauche, Christian Troadec, le fondateur du festival des « Vieilles Charrues », devient maire de Carhaix. De même Lanester, bastion communiste depuis 1945, est pris par un divers gauche. Au total, tout en conservant ses quelques bastions urbains, la droite et le centre ne progressent guère dans la région.

2008 : continuité et nouvelle progression du PS

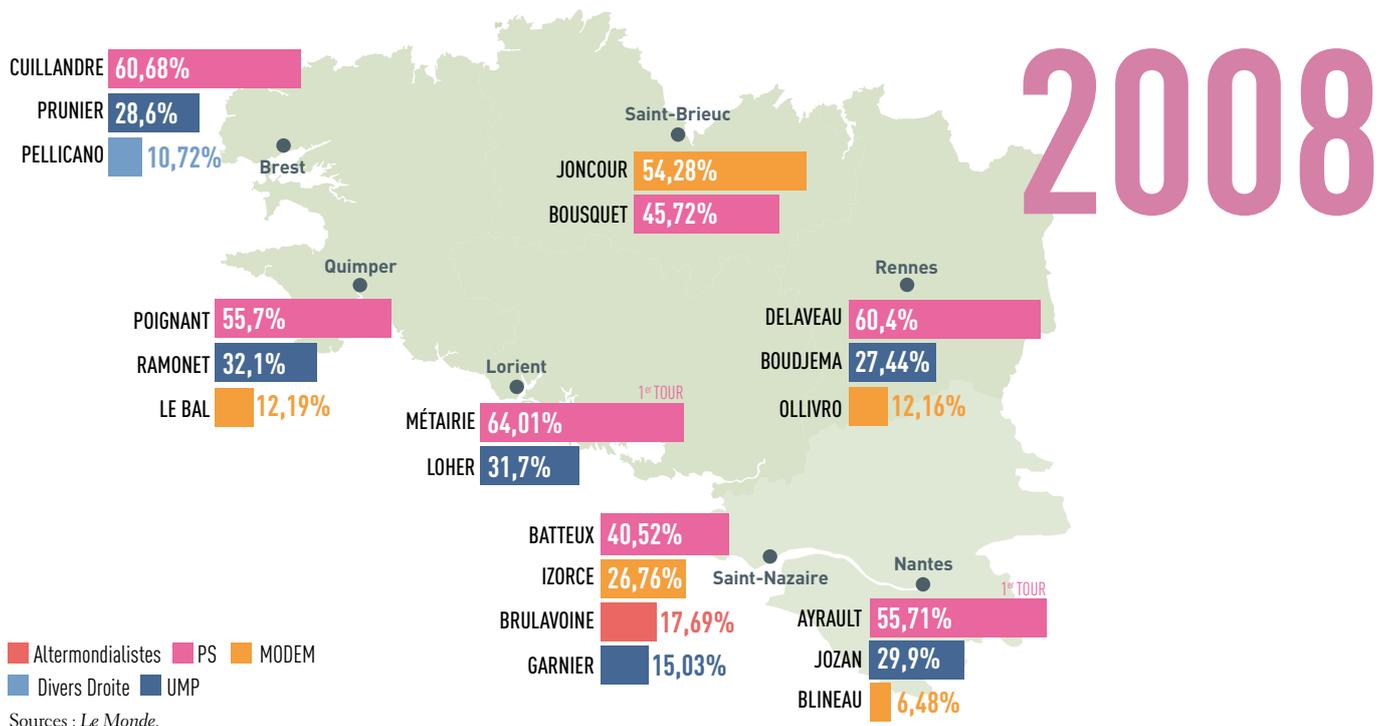
Les élections régionales de 2004 ont changé la donne avec la victoire de la gauche dans le pays. Désormais dans l'Ouest, le PS dirige les régions Bretagne (Jean-Yves Le Drian), Pays de la Loire (Jacques Auxiette) et Basse-Normandie (Philippe Duron). Un an après l'arrivée de Nicolas Sarkozy (UMP) à l'Élysée, quel est le paysage municipal en Bretagne, une région qui a donné la majorité à Ségolène Royal (PS) au second tour de l'élection présidentielle de 2007 ? La continuité l'emporte avec la réélection de la plupart des grands élus locaux. Le PS engrange de nouveaux succès en gagnant des villes des couronnes rennaises (Cesson-Sévigné, Bruz mais en perdant Chantepie) et brestoises, ainsi que Ploërmel (Béatrice Le Marre) et il reprend Quimper et Plérin. Mais du fait

de triangulaires, des divisions de la gauche, du maintien des Verts (Morlaix) ou de bons scores de listes du Modem (centristes) ou d'extrême gauche présentes au second tour (Concarneau, Quimperlé) des réélections sont plus difficiles : de Joël Batteux (PS) à Saint-Nazaire à René Couanau (UMP) à Saint-Malo. Ainsi dans le Finistère où les chassés-croisés sont nombreux l'UMP enlève cinq villes au PS : Morlaix (Agnès Le Brun), Landerneau, Châteaulin et des maires sans étiquette, en fait soutenus par la droite et le centre, prennent Concarneau et Quimperlé.

A Nantes, malgré 7 listes, Jean-Marc Ayrault est réélu dès le premier tour. Rez, Saint-Herblain et la Roche-sur-Yon restent solidement ancrées à gauche. A Rennes, la transition Edmond Hervé - Daniel Delaveau, auparavant maire de Saint-Jacques-de la Lande, est réussie malgré la présence du Modem (quatre élus au second tour) et des Verts. Bernard Poignant (PS) reprend Quimper et Bruno Joncour, passé au Modem et allié à l'UMP, conserve Saint-Brieuc contre la députée PS Danièle Bousquet. Pierre Méhaignerie (UMP), maire depuis 1977, demeure intouchable dans son fief de Vitré (62,36 % au premier tour). Face au jeune élu de l'UMP Christophe Béchu,

Jean-Claude Antonini est difficilement réélu à Angers (50,61 %) où l'ancien maire Jean Monnier a soutenu le candidat de la droite. En revanche, à Laval, Guillaume Garot (PS) qui avait déjà pris son siège de député en 2007, bat François d'Aubert (UMP) au 1^{er} tour. De même, à Caen, Brigitte Le Brethon (RPR) qui avait facilement succédé à Jean-Marie Girault en 2001 est nettement battue par Philippe Duron (PS), notamment du fait de la désunion de la droite et du centre.

Ces élections municipales de 2008 marquent une nouvelle « vague rose, moins forte en Bretagne » (*Ouest-France* du 17 mars). Dominant à gauche, comme le confirme la présidence depuis 2004 de quatre des cinq conseils généraux de la Bretagne historique, le PS paraît d'autant plus solidement enraciné qu'il est déjà parvenu à assurer la relève de ses maires « historiques » de 1977 (à Rennes, Brest, Lorient) et une féminisation de ses listes. Mais des successions mal préparées à gauche comme à droite ont souvent conduit à l'échec. Une nouvelle étape, voire une nouvelle donne, se profilent-elles en mars 2014 ? La réponse appartient aux électrices et aux électeurs. ■



LES MAIRES

Entre symbolique de proximité et contrainte d'attractivité

RÉSUMÉ > *Supposés proches de leurs concitoyens et parés de l'aura de l'expert territorial, les maires sont plutôt plus appréciés que les autres professionnels de la politique. Pour Place Publique, le politologue rennais Christian Le Bart démonte les mécanismes de légitimation à l'œuvre dans la construction de l'image du maire. Une grille de lecture stimulante à l'approche des élections municipales.*



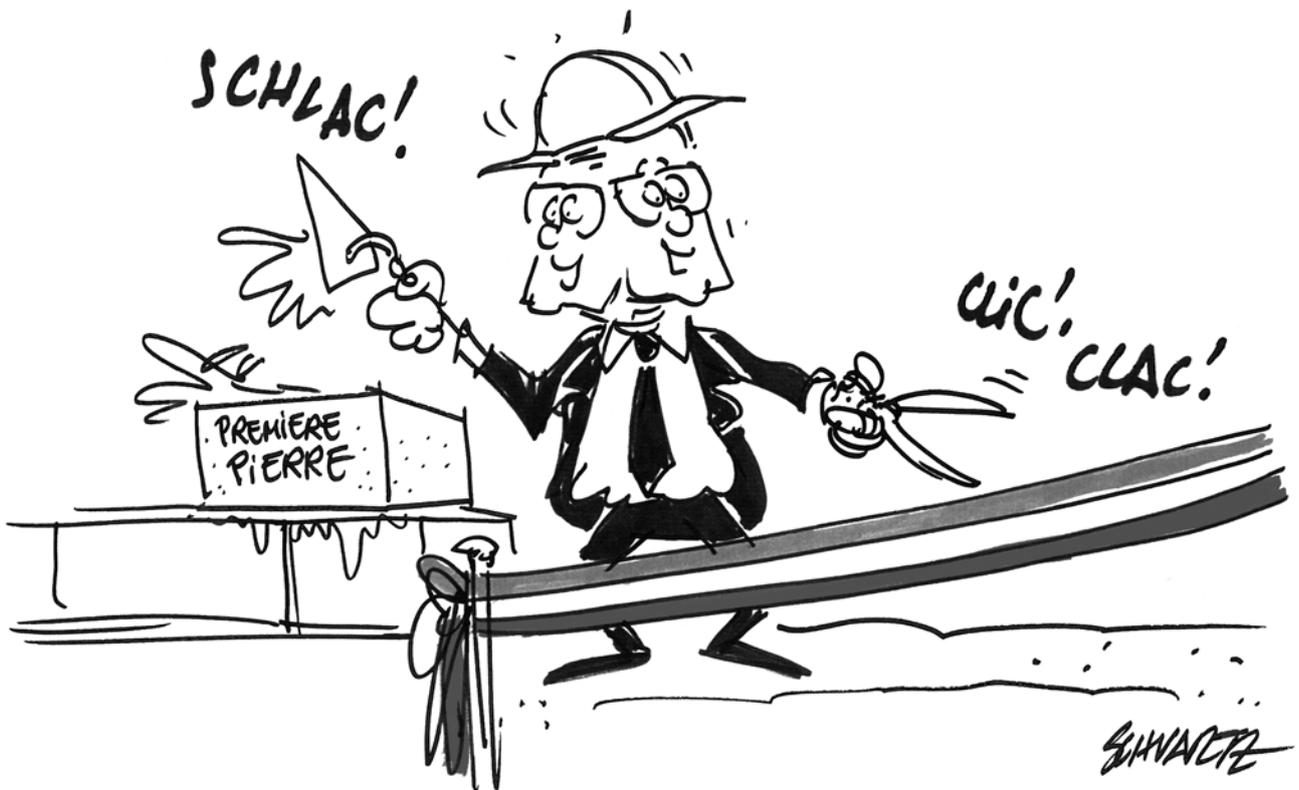
TEXTE > **CHRISTIAN LE BART**



CHRISTIAN LE BART est professeur de science politique à l'IEP de Rennes, membre du Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE). Il est directeur de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB).

La méfiance des citoyens français à l'égard de la classe politique est devenue une donnée centrale et durable de notre démocratie. Le croisement entre impuissance publique face au chômage de masse et résurgence à intervalles réguliers d'affaires de corruption nuit globalement à l'image des professionnels de la politique. Curieusement, les maires semblent échapper à cette disgrâce. Les sondages d'opinion les placent régulièrement devant les autres autorités publiques, qu'il s'agisse d'évaluer leur capacité à régler les problèmes sociaux ou bien leur probité. Il y a là un paradoxe que l'on voudrait ici interroger. On le fera en montrant que la bonne fortune des maires tient d'abord dans leur capacité à additionner les formes de légitimité, à jouer de plusieurs grandeurs simultanément ou cumulativement. La première de ces grandeurs est aussi ancienne que la fonction de maire, elle renvoie à la capacité de ces derniers à jouer la carte de la proximité. Les maires sont supposés proches de leurs concitoyens, à l'écoute, au contact direct des réalités de terrain. La seconde puise dans un imaginaire plus contemporain : les maires parviennent à jouer la partition du manager territorial expert. Ainsi modernité et tradition se conjuguent-elles

MAIRE : UN MÉTIER MANUEL.



Loïc Schwartz croque depuis trente ans l'actualité politique rennaise avec humour et impertinence. Pour illustrer ce dossier, il a retrouvé ses carnets des « années Hervé ». Il signe aussi le dessin original de la page 38.

dans le discours des élus, dans la façon dont la presse (en particulier locale) rend compte de leur action, et finalement dans les représentations ordinaires que s'en font les électeurs. Il convient donc d'étudier ces deux dimensions tour à tour, pour tout à la fois mesurer la force des dispositifs de légitimation mobilisés par les élus et pour discuter au fond de leur pertinence. En



Le métro à Rennes : le sésame de l'attractivité ?

Edmond Hervé conquiert la mairie de Rennes en 1977, dans un contexte de forte politisation des élections municipales. La ligne politique dure qui est alors la sienne s'adoucit au fil des années et des mandats. Continuité souterraine avec la municipalité démocrate-chrétienne antérieure ? Trahison de l'idéal socialiste ? Le métro, au même titre que quelques autres grands projets fédérateurs (affermisssement du district, construction d'un grand équipement culturel...), permet à Rennes de dépasser les clivages idéologiques en construisant une équation simple : l'attractivité profite à tous, elle permet de créer des emplois, elle génère des retombées dont les milieux populaires sont bénéficiaires. Le métro automatique, synonyme de nouvelle technologie, est donc bien davantage qu'un moyen de transport : il est totem identitaire pour l'ensemble de la population, fierté territoriale, argument de communication et de marketing. Edmond Hervé a « fait » le métro de même que le métro a « fait » Edmond Hervé. Le territoire, le projet, et l'élu qui symbolisent l'un et l'autre se superposent strictement, pour ne plus laisser aucune place à ce qui divise, à commencer bien sûr par le jeu politique.

quoi (et à quelles conditions) peut-on dire d'un élu local qu'il est proche ? Dans quelle mesure peut-on considérer que celui-ci est devenu un professionnel de l'action publique, à la fois expert et manager ?

Un élu proche ?

La proximité est une notion très à la mode. Dans un contexte de mondialisation et de « dé-territorialisation » tendancielle des pratiques sociales, son succès apparaît comme une valeur refuge face à des évolutions que les citoyens ont le sentiment de subir passivement. Le territoire rassure, les frontières également. Selon cette perspective réactive, la commune et l'élu qui est à sa tête (monsieur ou, de plus en plus souvent, madame le maire) activent un imaginaire familial adossé à une histoire longue et rassurante. Institution républicaine par excellence, le maire incarne depuis la Révolution le pouvoir d'État en sa forme la plus familière, la plus accessible. On connaît son maire, on identifie un individu au-delà d'un rôle, on sait où le trouver, on peut croire qu'il est un des nôtres et qu'il appartient à la

communauté qu'il administre. Si celui-ci parvient de son côté à nourrir la confiance que les citoyens placent en lui par des gestes symboliques appropriés, l'équation fonctionne : le maire est apprécié, il parvient sauf exception à se faire réélire, on lui fait confiance, il saura nous défendre face aux menaces les plus diverses.

Ni la professionnalisation des élus ni leur politisation n'ont vraiment grippé cette logique incarnative. Même porté par un parti, même dépositaire de savoirs et d'expériences acquises ailleurs, le maire d'aujourd'hui sait arborer le masque de l'élu-du-sol : il est toujours d'abord un élu attaché à sa ville ou à son village, dévoué à son territoire. A celui-ci, il met en avant son attachement et son appartenance en investissant dans les fêtes locales, en étant présent sur place, en mettant en scène le territoire sous toutes ses formes (spécialités locales, culture locale, histoire locale...). Le maire ne fait pas que représenter au sens classique de la théorie de la représentation démocratique : il incarne le territoire. Il n'est pas seulement un technicien au service d'un territoire : l'attachement qui le lie à celui-ci doit tendre vers l'affectivité et donc l'exclusivité. S'il cumule d'autres mandats, ce sera pour mieux servir sa ville. Passer d'une ville à l'autre (peu s'y risquent) est toujours de ce point de vue une stratégie à haut risque.

Logique incarnative

La proximité est également attestée par la capacité à dépasser les clivages qui structurent la société locale. La logique incarnative trouve en effet sa limite dans le fait que la personne du maire est forcément rattachée à un genre (il est un homme ou une femme), à une classe sociale, à une profession, à un quartier, éventuellement à une famille... Les maires savent neutraliser ces ancrages dès le stade de la constitution des listes dont ils prennent la tête en vue de la campagne électorale : parité bien sûr (c'est désormais obligatoire), mais aussi pluralité sociale, ethnique, territoriale, professionnelle, générationnelle. Réfléter exactement la société locale n'est certes pas une tâche aisée, mais les têtes de liste doivent faire en sorte de n'oublier aucun groupe électoralement significatif. Ainsi la proximité est-elle aussi représentativité : le conseil municipal reflète la société locale dans sa diversité, le maire l'incarne dans sa singularité.

D'une façon générale, la symbolique de proximité est activée par tous les dispositifs mis en place par les maires

EDMOND HERVÉ SUIT DE PRÈS LES TRAVAUX!



pour occuper le terrain à l'échelle de la société locale. Associations culturelles et sportives, enseignement (de l'école primaire à l'enseignement supérieur), entreprises locales, monde des commerçants ou des professions libérales... toutes les institutions locales et tous les réseaux territorialisés font l'objet d'un investissement visant tout à la fois à réguler les problèmes locaux (action publique) et à imposer la présence municipale. Conformément à l'idéologie de la clause générale de compétence, les maires se saisissent de tous les secteurs et de tous les problèmes. Exceptionnelles sont les situations où ils prennent le risque d'ignorer un problème local sous prétexte qu'il ne serait pas de leur compétence.

Profits de la concertation

Ce souci de se donner à voir comme proche est particulièrement manifeste dans les procédures de démocratie participative. L'objectif poursuivi par les maires investissant dans les conseils de quartiers et autres formules d'échange direct avec les citoyens est clairement de capter les profits symboliques et poli-

tiques liés à la concertation. Il n'est pas certain que les contenus d'action publique soient directement affectés par ces dispositifs, il est en revanche acquis que les maires qui ont fait preuve d'activisme en ce domaine en ont tiré des bénéfices y compris électoraux. La notion de gouvernance accrédite l'image d'une équipe élue en phase avec les autres acteurs de la société locale. Le maire n'est certes pas un décideur souverain : mais il est, mieux que quiconque, à même de faire dialoguer l'ensemble des acteurs de la société locale. Il dispose de la légitimité suffisante pour inscrire un problème à l'agenda et pour réunir autour d'une même table les acteurs concernés, tous secteurs confondus.

L'idéologie managériale du projet territorial s'inscrit dans cette perspective de mise en scène d'un maire proche, capable de parler au nom du territoire tout entier et surtout capable de substituer l'intérêt territorial aux multiples intérêts sectoriels. Cette forme contemporaine de travail symbolique ne doit pas faire oublier la persistance de mécanismes plus traditionnels comme le clientélisme. Si celui-ci se déploie à une échelle diffé-



Alain Juppé et Bordeaux : une histoire d'amour ?

Natif des Landes, Alain Juppé a rapidement quitté son Sud-ouest natal pour conquérir des trophées parisiens : scolarité d'exception à Louis-le-Grand puis à l'ENS, agrégation de lettres, Sciences-Po, ENA... Il se lance dans la politique depuis le centre parisien, en investissant aux côtés de Jacques Chirac les instances dirigeantes du RPR et la mairie de Paris. Il est également député du 18^e arrondissement. Ce cursus province-Paris, classique, conduit Alain Juppé aux plus hautes fonctions (il devient secrétaire général du RPR en 1988, est nommé plusieurs fois ministre et même Premier ministre en 1995). Si l'on oublie une candidature malheureuse dans les Landes en 1978, Alain Juppé ne découvre Bordeaux que dans un second temps. La succession de Jacques Chaban-Delmas (1995) lui offre une opportunité qu'il saisit en ayant soin de donner des signes d'attachement à ce territoire qu'en réalité il découvre : ainsi cet ouvrage consacré à Montesquieu en 1999 (Chaban avait auparavant publié sur Montaigne) ; cette « Lettre aux Bordelais » publiée depuis l'exil québécois en 2006... L'intérêt bien compris d'un professionnel de la politique soucieux de disposer d'un fief est travesti en attachement d'abord affectif.



rente (il s'agit pour l' élu de rendre service à un individu ou à une famille), l'idée demeure la même : donner à voir un élu puissant, capable de rendre des services, de donner des coups de pouce, intéressé au sort de ses concitoyens et concerné par leurs problèmes quels qu'ils soient. Le clientélisme suppose une relation personnalisée faite de confiance et d'inter-connaissance. Il construit l'image d'un élu capable d'attention à l'égard des plus modestes.

Vers un maire « manager territorial »

Les maires se sont considérablement professionnalisés en quelques décennies. Deux évolutions ont pu être constatées. La première, qui renvoie au sens premier de professionnalisation, tient au fait que les maires urbains ont fait de l'activité politique leur activité principale, voire exclusive. Le cumul des mandats et des responsabilités (en particulier intercommunales) permet d'additionner les indemnités et de procurer aux intéressés des revenus confortables. Le raisonnement ne vaut pas à l'échelle des petites villes, même si des formes de professionnalisation

s'observent également à ce niveau : maires péri-urbains bénéficiant de vice-présidences d'agglomérations, maires ruraux conseillers généraux, et surtout retraités maires pouvant donner tout leur temps pour l'accomplissement d'une responsabilité peu rémunérée. On glisse ainsi vers la seconde dimension de la professionnalisation, entendue comme capacité à mobiliser des compétences expertes et des savoirs techniques dans l'appréhension des problèmes locaux. Certes les maires demeurent des élus généralistes : mais ils doivent pouvoir maîtriser les langages et les problématiques fondatrices de chacun des secteurs qu'ils ont à connaître : gestion des déchets, programmation culturelle, règlements d'urbanisme, démocratie participative, attractivité du territoire, intercommunalité, tourisme, équipements sportifs, ressources humaines... La technicité des politiques locales s'est considérablement accrue depuis les réformes de décentralisation. L' élu n'est certes pas seul, et le mouvement de professionnalisation des collectivités locales s'observe au moins autant chez les fonctionnaires territoriaux que chez les élus. Dans les petites communes, les maires

doivent pourtant faire avec les moyens du bord : les ressources humaines disponibles sont faibles au regard des exigences de la gestion territoriale. A mesure que l'on se rapproche des échelons urbains, l'administration s'étoffe et se démultiplie (les villes ayant recours à des expertises externes), mais l'exigence de professionnalisme à l'endroit du maire demeure très forte. On trouve confirmation de ces évolutions en observant l'origine professionnelle et la trajectoire des élus. Le niveau de diplôme est élevé, et beaucoup d'élus proviennent des milieux décisionnels locaux (fonctionnaires territoriaux, agents de développement, urbanistes...). On ne s'improvise pas maire de grande ville, et on peut penser que les électeurs prêtent attention au profil des candidats.

Reflux des idéologies partisanes

Le professionnalisme des élus locaux s'objective en un langage technicien propre à l'univers typé de l'action publique territoriale : gouvernance territoriale, projet urbain, attractivité du territoire... On est confronté à un champ lexical en perpétuel renouvellement, nourri du dialogue entre chercheurs, experts, et élus. La recherche universitaire intéresse les élus, ces derniers se l'approprient, la course à l'innovation est aussi lexicale. Dans un tel contexte, les références strictement partisanes pèsent d'un poids plus faible que par le passé. Après une phase d'hyper-politisation de la société française qui marqua y compris les débuts de la décentralisation, (années 70-80), on observe un reflux des idéologies partisanes. Sauf exception (maires FN en 1995), l'impression dominante est que les idéologies partisanes se sont dissoutes dans une idéologie professionnelle propre à l'ensemble des spécialistes de l'action publique territoriale : cette idéologie intègre les questions environnementales bien au-delà des Verts, les questions de sécurité bien au-delà de la droite, le social et la culture au-delà de la gauche, etc. Cette idéologie adoucit la frontière entre élus et fonctionnaires, pour laisser place à une déclinaison au fond assez standardisée de l'intérêt général local. Celui-ci est largement nourri de la foi en une problématique unanimement considérée comme essentielle, celle de l'attractivité. La mise à l'agenda de cette notion traduit l'exacerbation de la concurrence entre les territoires : la décentralisation a de fait été vécue comme réforme libérant le pouvoir d'initiative des élus, à charge pour eux d'attirer les res-

sources les plus convoitées (emplois, touristes, cadres, étudiants...). Chaque commune devient acteur singulier d'une compétition multiscalaire qui n'ignore pas les jeux d'alliances (coopération intercommunale) mais qui demeure frappée du principe fondamental de l'individualisme (pour ne pas dire l'égoïsme) communal. Le maire incarne cet individualisme, à lui de lancer les projets qui positionneront favorablement sa commune dans la compétition entre territoires.

Faire parler de la ville

La quête d'attractivité induit une dépendance exacerbée à l'endroit d'une variable longtemps négligée, l'image de la commune. Tout est bon pour faire parler de soi et pour se voir octroyer le label de territoire innovant : festivals, performances sportives, patrimoine touristique, modes de transport, formules originales de démocratie participative, politiques publiques innovantes, slogans et logos, changement de nom de la commune, grands événements... Attirer l'attention par un système de vélo en libre-service, par la gratuité des transports publics, par la mise en place d'un comité consultatif d'anciens, par le lancement d'un festival de clowns ou de marionnettes, par le financement d'un opéra, tout cela permet de faire parler d'une ville, de lui conférer une notoriété et une image inédite. On peut certes douter du raisonnement qui vise à faire de l'attractivité la variable clé (pour ne pas dire magique) qui conditionne le devenir des territoires ; on peut même observer que parfois ces politiques visent davantage à assurer la promotion des élus que de leur ville... Mais on est obligé de constater que tous les acteurs impliqués dans l'action publique territoriale participent de cette idéologie de l'attractivité. Et ce sont ainsi toutes les politiques municipales qui sont recadrées à l'aune de cet impératif : les politiques culturelles, sportives, touristiques, universitaires... se développent avec le souci obsessionnel du classement (des villes où il fait bon vivre, des villes où il fait bon étudier, des villes où il fait bon entreprendre...).

Proximité et attractivité... Les maires savent surfer sur les légitimités d'hier les plus éprouvées et sur les discours à la mode du management public. Ils savent surtout associer les citoyens à la célébration de ces légitimités. C'est à ces conditions qu'ils parviennent pour partie à neutraliser les deux dangers qui fragilisent le pouvoir démocratique aujourd'hui : l'impuissance et la distance. ■

L'idéologie de l'attractivité exacerbe la compétition entre les territoires.

INTERCOMMUNALITÉ

Regards croisés de maires périphériques

RÉSUMÉ > *Nouvoitou se situe aux confins des campagnes métropolitaines, à la lisière de la communauté de communes du pays de Chateaugiron. Vezin-le-Coquet se développe en continuité avec la ville-centre, à dix minutes en bus de République. Pour Place Publique Rennes, Gilles Cervera a rencontré les maires de ces communes de Rennes Métropole, deux parmi 38. Il a saisi leurs dits et leurs non-dits. Un éclairage original sur la fonction de maire d'une petite commune de l'agglomération.*



TEXTE > **GILLES CERVERA**



GILLES CERVERA
est membre du comité
de rédaction
de *Place Publique* Rennes.

Jean-Marc Legagneur a été élu maire de Nouvoitou en 2008. Jean Roudaut n'est devenu premier magistrat de Vezin-le Coquet qu'il y a deux ans, suite au décès de Gérard Le Cam. Nous avons cherché à vérifier ce qui les anime, ce qui les lasse et quel engagement les fait se lever tous les matins.

L'un et l'autre sont encartés au PS. L'un comme l'autre ne sont pas natifs de la commune dont ils sont devenus maires. Jean-Marc Legagneur est arrivé de Picardie le 11 juillet 1979 et, le 13 au soir, ses voisins débarquaient pour l'inviter, lui et sa famille, au feu d'artifice. C'est là qu'il découvre ce rite étrange de « tirer les jongs » : ailleurs on siffle, au Tyrol on chante, en Corse, c'est polyphonique et dans ces campagnes-ci, les jongs étaient tirés au-dessus d'un chaudron de sorte que, de hameau en hameau, le signal se transmettait. Jean-Marc Legagneur a été, d'abord, accueilli, puis il s'est impliqué en mode associatif avant d'être élu.

Jean Roudaut non plus n'est pas de Vezin. Il y est arrivé en 2002 et a rejoint la liste du nouveau maire en 2008.

Comme beaucoup des nouveaux Vezinois, finalement, et comme nombre d'habitants de la métropole rennaise, venus ici pour le travail, les études, son origine est ailleurs et sa militance ici.

Voilà deux maires heureux ! Trouvant leur équilibre entre l'engagement fondamental qui les anime et la déclinaison de cet engagement. Déplorant l'un comme l'autre les lenteurs administratives et les restrictions financières qui freinent la mise en place de leur programme. Mais l'un et l'autre se nourrissent de leurs valeurs, laïcité en tête.

L'arbre de la laïcité

Jean-Marc Legagneur la voit pousser, bourgeonner, fleurir, s'enflammer à l'automne et se recharger pour le printemps qui suit. À Nouvoitou, la laïcité est un arbre ! D'ailleurs, le maire compte bien faire une cérémonie pour installer la Charte que le ministre de l'éducation vient d'imposer aux écoles de la République. À Vezin, Jean Roudaut n'a vu aucun doigt d'opposition ni d'abstention se lever lorsqu'il a proposé que soit installée dans sa commune une salle de recueillement civil, a-religieuse et décultualisée. Chacun peut la fréquenter pour rendre hommage, parler du mort ou converser avec les très mitterrandiennes « forces de l'esprit ». Les valeurs, voilà ce qui les met en route tous les jours, réunion après réunion.

Le Conseil municipal de Nouvoitou a été doté, dès l'arrivée de son nouveau maire, d'une charte éthique. Les citoyens peuvent l'ignorer mais il y a, au sein du conseil, une conseillère correspondante de l'éthique qui surveille, contrôle les décisions et en vérifie les lignes de vertu, ou si elles y étaient, de vice !

Comment fabriquer une ville, comment se compose une cité avec toutes ses tensions et ses problèmes de voisinage, voilà les enjeux constants du maire, juge de paix ou médiateur. Identifié à sa commune, il est garant de son identité, nous y reviendrons sur fond de métropolisation. Pour l'heure, écoutons Jean-Marc Legagneur recevoir un coup de fil et préférer aller poursuivre chez l'habitant, discuter autour d'un verre : « attends, j'arrive ! ». Chaque samedi, il reçoit en mairie, une demi-heure ou plus, il répond, conseille, ou ne résout rien mais s'entend quitter par un merci plus grand que lui. À Vezin, c'est plus urbain, mais les haies entre voisins créent aussi des zizanies, soit il y en a trop et il faut la tailler soit on la coupe et elle est réclamée ! Vezin monte en hauteur, s'agrandit



Jean-Marc Legagneur,
maire de Nouvoitou.

dans une surface non extensible et certains, qui attendent pour y construire, déclinent l'offre quand elle vient au prétexte qu'il y a trop d'immeubles !

Le temps long de la ville

C'est complexe une ville, elle s'étend, se répand et Jean Roudaut a pris conscience que les premiers constructeurs d'une ZAC sont les bailleurs sociaux. Bien avant d'arriver au bout du processus, ce sont donc en premier les populations aidées qui s'installent et ceux qui ont quitté Rennes croient se retrouver à Villejean, ce qui, dans leur propos, n'est guère flatteur pour la dalle Kennedy. Jean Roudaut sait que le temps est nécessaire : « quand ce sera construit » dit-il. Lui projette la fin et sait que construire une ville, un quartier ou une ZAC, est un processus long et complexe mais il sait aussi qu'un chien qui aboie au passage du bus va aboyer 51 fois dans la journée !

Ces deux maires ont en commun ce travail avec le temps, cette « vision », dit Jean-Marc Legagneur. Être maire, c'est planifier. Ce qui compte dit-il, « c'est le projet ». Jean Roudaut, dans son bureau de maire, a une affiche du programme sur lequel son équipe a été élue : il coche au fur et à mesure des réalisations, et par moment, faute de dotation, abandonne un projet.





Jean Roudaut,
maire de Vezin-le-Coquet.

À peine l'un et l'autre parlent-ils de déception, à peine car l'un et l'autre savent se soumettre à la réalité des finances manquantes ou des réglementations toujours plus prégnantes. Qui décide ? « Si le maire est confronté à d'énormes responsabilités, il a aussi beaucoup de pouvoir », dit doucement l'édile de Nouvoitou, lequel se prétend en souriant « plus libre que le président de la République qui doit faire avec l'Europe et tant de tensions complexes ». Alors, insistons-nous, la métropole n'est donc pas à Nouvoitou ce que la mondialisation est à l'État ?

Il nous faut les titiller longtemps pour qu'ils se disent libres et décisionnels sur leur commune, mais, au sein du conseil métropolitain, une minuscule voix sur 38 ! Et d'ajouter – nous ramons pour y arriver – les mots plus acides sur « la technostructure qui a pris le dessus » ou les décisions imposées quel que soit le modèle culturel local, les consultants imposant à Lyon, Lille ou Rennes, du début à la fin et quelles que soient les remarques au milieu, un modèle de gestion standard. Une pointe de révolte – à peine, comme la demie gousse d'ail dans le gigot – contre les modes de gouvernance de la métropole que l'élu de Nouvoitou, sans relâche, remet en question. Tout en ajoutant que la métropole apporte beaucoup

d'avantages à leurs communes, et pas seulement dans le domaine des transports ou de l'aménagement urbain. Évidemment, Nouvoitou, Vezin et Rennes, c'est différent, et nos deux élus ont parfois l'impression de voter des décisions prises en amont, avec le vague sentiment d'être « manipulés ».

Décision pédagogique

Eux, dans leurs communes, ils connaissent leurs concitoyens, ils n'ont que peu ou pas d'écran entre eux car « la crédibilité des décisions est assise sur l'écoute et l'échange », affirme Jean-Marc Legagneur. Eux sont engagés au cœur du vivre ensemble, c'est ce qu'ils disent en insistant sur l'explication. Si un positionnement, un programme n'est pas compris, il faut le remettre sur l'ouvrage et l'enrichir à nouveau par la concertation. Ils sont dans la production et la réalisation et répondent par le concret à partir d'idées très abstraites. Leurs valeurs sont leurs boussoles tandis que leurs compas s'ouvrent sur des plans d'urbanisme.

Leur décision doit être pédagogique et s'appuyer sur la démocratie participative déclinée à Nouvoitou avec neuf ateliers composés d'élus et de non élus très majoritaires (par exemple sur les rythmes scolaires) ou, à Vezin, avec les jardins partagés par ceux qui n'en ont pas. C'est à les écouter, la recette pour que ces deux maires ne fassent pas d'insomnie ! Toutefois, ils s'interrogent sur l'abstraction des énormes projets urbains prônant les déplacements doux, à la manière de Via Silva... alors qu'entre Nouvoitou et Rennes les douze kilomètres continueront d'exiger de l'essence et des roues.

Jean Roudaut et Jean-Marc Legagneur n'ont pas le même vocabulaire, l'un, vous le devinerez, parle du centre bourg et l'autre de centre-ville. L'un ne veut pas de construction R+2 et vous saurez qui. L'autre vit avec des citoyens, peu, qui réclament de participer au scrutin, purgeant leur peine dans une cellule entre Montigné et Les Trois Marches. Être plus ou moins loin du centre de la métropole conditionne le lexique et, sûrement, la manière de concevoir la fonction. Mais, pour l'un et l'autre, le respect de l'opposition – Jean-Marc Legagneur a eu cette expérience – reste un devoir et l'écoute de tous une nécessité. De jour et parfois de nuit ! Aujourd'hui, et peut-être demain. Mais, période pré-électorale oblige, on ne leur a pas posé la question du pair ou passe ni du quitte ou double ! Là n'était pas l'essentiel. ■

RÉFORME TERRITORIALE

Timides avancées et puissants verrous

RÉSUMÉ > *La réforme territoriale en cours ne passionne guère les citoyens. La volonté de renforcer l'échelon intercommunal avec la création des futures métropoles se heurte aux velléités des communes toujours promptes à défendre leurs compétences et leur identité. A cela s'ajoute un déficit démocratique dans l'élection des conseillers intercommunaux, qui affaiblit la légitimation de leur action politique. Le politologue rennais Thomas Frinault livre ici une analyse critique et argumentée d'une réforme en trompe-l'œil.*



TEXTE > **THOMAS FRINAULT**



THOMAS FRINAULT
Thomas Frinault est maître de conférences en Science politique à l'université Rennes 2. Il est l'auteur du *Pouvoir territorialisé en France* (PUR, 2012).

En dépit des fortes disparités caractérisant les politiques territoriales en Europe, les frontières politico-administratives héritées de l'Histoire ne pouvaient constituer l'unique base de rayonnement de l'action publique locale. Ce constat se vérifie avec une acuité toute particulière en France où la Révolution accoucha fin 1789 de 44 000 communes, sur la base d'un découpage paroissial amendé. Ce design territorial devait se voir aménager à mesure que les nécessités originelles du projet de centralisation administrative (favorisé par l'existence de ces communes si petites et si peu autonomes) devenaient moins impératives, et que les défauts d'une telle armature territoriale apparaissaient toujours plus remarquables. Alors que les tentatives de fusion de communes ont toujours échoué, c'est à travers la voie coopérative qu'ont pu s'ajuster les échelles fonctionnelles (là où se posent et doivent se gérer les problèmes) et les échelles institutionnelles (là où s'établissent des institutions élues).



L'INTERCOMMUNALITÉ EN CHIFFRES

36 049 communes	15 communautés urbaines
2456 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	213 communauté d'agglomérations
1 métropole	223 communautés de communes
	4 syndicats d'agglomération nouvelle

Source : ADCF, chiffres au 1^{er} janvier 2013.

Cette coopération aboutit progressivement, par étapes, à une triple intégration : intégration des compétences d'abord avec le transfert de compétences communales vers les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ; intégration fiscale ensuite, avec des transferts de la fiscalité ménage et/ou de la fiscalité économique ; intégration des ressources humaines enfin, avec la politique de mutualisation des services (mises à disposition « descendantes » ou « ascendantes » de services selon que le service communautaire agit pour le compte de communes, ou qu'un service communal agit pour le compte de l'EPCI ; gestion unifiée du personnel, avec la constitution d'une seule entité administrative).

Gouvernements urbains

Si la « révolution silencieuse » de l'intercommunalité embrasse l'ensemble des territoires, c'est en milieu urbain que son intégration apparaît la plus poussée. La constitution de gouvernements urbains accompagne ainsi les logiques de métropolisation assises sur des flux économiques et sociaux qui échappent aux limites territoriales existantes. Cette dynamique proprement urbaine, de nouveau inscrite à l'agenda politique, se voit placée au cœur de la réforme territoriale initiée par François Hollande au lendemain de son élection. Bien qu'elle traduise une promesse de campagne, ce type de réforme s'apparente moins à une « politique électorale » ou d'« opinion » opérant à travers des épreuves publiques particulièrement ouvertes, et correspond davantage à une « politique des problèmes » adressée à des publics spécifiques. Renonçant à promouvoir un seul grand texte décentralisateur, le

gouvernement a fini par privilégier un taylorisme législatif consistant dans l'examen et le vote séparés de trois projets de loi présentés en Conseil des ministres le 10 avril 2013. Derrière le projet de consolidation des dynamiques urbaines inhérent au premier des trois textes, celui relatif « à la modernisation de l'action publique territoriale et à l'affirmation des métropoles », s'attache la croyance autour du lien de causalité entre le rôle de locomotive qu'endosseraient des principaux ensembles urbains et la compétitivité des territoires. Face à la tradition française d'uniformité émerge une différenciation toujours plus poussée des gouvernements urbains et non-urbains, au risque de générer un territoire à deux vitesses.

Une consolidation urbaine avérée

La consolidation des dynamiques urbaines proposée par le projet opère à travers une triple réorganisation institutionnelle, l'agglomération rennaise étant plus spécifiquement concernée par celle du milieu. Au-dessus, la voie de réforme vise à octroyer des statuts particuliers aux trois principales agglomérations françaises : créer le « Grand Paris » en faisant coopérer la ville de Paris et l'ensemble des communes des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) dans un seul établissement public ; transférer les compétences du conseil général du Rhône vers la métropole lyonnaise dans les limites de son territoire ; créer la grande métropole d'Aix-Marseille-Provence en fusionnant la communauté urbaine de Marseille avec cinq autres communautés et syndicats d'agglomérations (la métropole serait alors divisée en territoires dotés, chacun, d'un conseil, aux compétences essentiellement consultatives). En-dessous des métropoles à statut spécial, la réforme vise à aligner par le haut le statut des communautés d'agglomération sur celui des communautés urbaines.

Bien qu'elle soit une communauté d'agglomération, l'avenir de Rennes Métropole se joue à l'étage intermédiaire des métropoles. La réforme cherche en effet à relancer les métropoles créées par la loi du 16 décembre 2010, et dont le succès tardait à se manifester. Après avoir évoqué des « communautés métropolitaines », de manière à opérer un démarquage sémantique par rapport à l'ancienne majorité, le gouvernement s'est finalement ravisé en maintenant ce terme de « métropoles ». Leur relance repose d'abord sur l'abaissement du seuil d'éligibilité de 500 000 à 400 000 habitants. Ce seuil purement conventionnel avait

Bien qu'elle soit une communauté d'agglomération, l'avenir de Rennes Métropole se joue à l'étage intermédiaire des métropoles.

fait l'objet, au cours la précédente réforme, d'ajustements. C'est en effet le Sénat qui, par l'entremise du sénateur UMP d'Ille-et-Vilaine Dominique de Legge et par voie d'amendement, avait porté le seuil de 450 000 habitants, retenu par les députés, à 500 000 habitants. Cette initiative mettait alors fin aux espoirs de Daniel Delaveau et de sa majorité (tant municipale que métropolitaine) d'accéder à court terme à ce nouveau statut métropolitain. En abaissant désormais le seuil de création à 400 000 habitants, le législateur ouvre des perspectives juridiques nouvelles pour que « Rennes métropole » (population totale de 414 475 habitants au 1er janvier 2013) cesse de relever du seul marketing territorial et coïncide avec un authentique statut.

Nouveaux transferts de compétences

Mais que recouvre plus concrètement ce changement de statut ? Le précédent projet, en 2010, avait enregistré une révision à la baisse des ambitions entre les propositions du Comité Balladur et le texte de loi finalement voté, passant d'un transfert de droit d'un certain nombre de compétences vers un transfert essentiellement conventionnel. Autrement dit, rien ne peut se faire sans l'accord des parties concernées, certaines n'étant pas disposées à se « déshabiller » au profit des métropoles. Un exercice de plein droit par la métropole était prévu pour trois compétences seulement : en lieu et place du département (pour les transports scolaires et la voirie) ou de la région (pour les compétences relatives aux zones d'activités et à la promotion à l'étranger du territoire et de ses activités économiques).

En accédant à l'avenir à ce statut de métropole, l'agglomération rennaise pourra d'abord se prévaloir des acquis de 2010, et surtout bénéficier de nouveaux transferts de compétences de la part des communes et l'État, et également de transferts facultatifs de compétences départementales et de compétences régionales, par voie de convention :

- **concernant les transferts de compétences des communes vers les métropoles**, de nouvelles prérogatives sont intégrées au bloc de compétences « Protection et mise en valeur de l'environnement » : concession de la distribution publique d'électricité, création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, gestion des milieux aquatiques.
- **concernant les transferts de compétences départementales**, intervenant de plein droit au 1^{er} janvier 2017, la réforme prévoit, outre les transports scolaires et la voirie déjà inscrits dans

la réforme 2010, une longue liste de nouvelles prérogatives : attribution des aides au titre du fonds de solidarité pour le logement; missions confiées au service départemental d'action sociale ; adoption, adaptation et mise en œuvre du programme départemental d'insertion ; aide aux jeunes en difficultés ; actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ; zones d'activités et promotion à l'étranger du territoire et de ses activités économiques...

- enfin, la métropole voit ses **compétences en matière de logement** renforcées avec une délégation, sur demande, d'un ensemble indissociable de cinq compétences de l'État: attribution des aides à la pierre, garantie du droit au logement décent, gestion du contingent préfectoral, droit de réquisitionner des locaux vacants, gestion des dispositifs concourant à l'hébergement des personnes sans domicile ou éprouvant des difficultés à se loger en raison de leurs ressources.

Verrous du pouvoir communal

Cette consolidation des dynamiques urbaines, liant la question des compétences, des moyens financiers et des moyens humains, laisse néanmoins sur le bord de la route deux questions essentielles qui sont autant de verrous du pouvoir communal : la qualification juridique de l'intercommunalité et l'absence d'élections directes et séparées des conseillers communautaires. Les points de veto au changement ne sont pas séparables des élus locaux. Outre leur nombre particulièrement élevé en France, qu'induit le très grand nombre de communes, cette coalition de cause et d'intérêt opère d'abord par le truchement d'associations d'élus, constitués en puissants groupes d'intérêt agissant au travers de représentations nationales diverses et spécialisées. Leur capacité d'influence est d'autant mieux assurée que ces lobbies territoriaux sont dans les murs en raison de la pratique « exceptionnellement » élevée du cumul vertical des mandats. S'il apparaît plus difficile d'identifier du côté de la population des stratégies ordonnées, lorsque les Français sont interrogés par sondage sur l'hypothèse de suppression d'un échelon territorial, l'intercommunalité arrive au premier rang des réponses.

Le premier verrou recouvre le statut proprement dit pour lequel le législateur semble avoir retenu les leçons de la précédente réforme territoriale. Alors que les travaux du Comité Balladur avaient envisagé de faire des

Le nombre très élevé d'élus locaux en France, bien organisés au sein de puissants groupes d'intérêt, freine l'intercommunalité.



métropoles d'authentiques collectivités territoriales, les débats parlementaires avaient eu raison d'une telle audace, se rangeant à l'avis exprimé en 2009 par le bureau de l'Association des Maires de France : « les structures intercommunales doivent conserver des compétences d'attribution, transférées par les communes ou conférées par la loi. Elles ne peuvent en aucun cas devenir des collectivités de plein exercice, faute de quoi la commune disparaîtra ». Aussi, le confinement du pouvoir intercommunal trouve une traduction forte sur le plan juridico-politique en faisant des institutions intercommunales des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) privés de la clause générale de compétences et obéissant à l'idée d'une vocation spécialisée : ils ne font que ce qu'il leur a été expressément attribué. Sur un plan plus empirique, l'évocation d'établissements publics pour désigner des communautés très intégrées relève d'une fiction juridique au regard de la densité et de la diversité des compétences communautaires, a fortiori dans les espaces urbains. Mais dans un contexte où prédomine l'idée de surpeuplement du paysage politico-administratif local français, créer un nouveau rang de collectivités territoriales sans en supprimer un déjà existant apparaît difficilement concevable. Autrement dit, la transformation des EPCI en authentiques collectivités territoriales recèle le risque, pour les communes, d'un déclassement. Dans une sorte d'inversion juridique, les communes seraient conduites à devenir de « simples » composantes des intercommunalités. Aussi le gouvernement s'est-il bien gardé d'accompagner la consolidation des dynamiques urbaines d'une promotion statutaire.

Absence d'élections communautaires

De manière tautologique, l'absence d'élection directe des conseillers communautaires au suffrage universel (désormais amendée à la marge) est à la fois la raison et la conséquence de cette qualification juridique. Cette question de la légitimité démocratique n'a cessé d'être posée depuis le redéploiement spectaculaire des intercommunalités dans les années 1990. La raison en est simple : les élus siégeant au sein des EPCI ne sont « que » des élus du suffrage universel indirect. De cette absence d'élections communautaires naît le sentiment d'un trop grand décalage entre l'espace d'agrégation des votes, c'est-à-dire le cercle où les suffrages sont sollicités pour départager les options proposées au scrutin et l'espace institutionnel, c'est-

à-dire le cercle où les décisions sont prises et appliquées. Si la « confiscation » du pouvoir intercommunal déborde l'élection stricto sensu, celle-ci figure traditionnellement au premier rang des solutions visant à pallier le trop faible contrôle citoyen du pouvoir intercommunal.

Force est de constater que la réforme ne fait franchir aucun pas significatif à court terme dès lors qu'elle reporte l'hypothèse d'une élection directe et séparée aux élections municipales de 2020 : les députés ont adopté en première lecture un amendement gouvernemental établissant l'élection directe d'une moitié des conseillers communautaires dans les seules métropoles (dont l'agglomération rennaise). Ce report n'a pas empêché l'Association des Maires de France dénoncer le risque de création d'une « nouvelle collectivité territoriale supplémentaire, sans rationalisation d'aucun autre niveau ».

Fléchage en trompe-l'œil

Pour les seules élections municipales de 2014, la réforme se contente d'amender et de préciser les acquis de la précédente réforme territoriale du 16 décembre 2010. Alors que le seuil démographique d'application des scrutins de liste aux élections municipales est établi à 1000 habitants (contre une prévision de 500 habitants précédemment), le législateur maintient le principe d'un système de fléchage, en y introduisant certaines évolutions. En mars 2014, les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants trouveront sur leurs bulletins de vote deux listes distinctes de candidats : l'une pour le conseil municipal et l'autre, dérivée de la première, pour le conseil communautaire. Le fléchage est ici en trompe-l'œil dès lors qu'il concède aux « faiseurs de listes » une capacité décisionnelle encadrée, au détriment des citoyens empêchés de choisir par eux-mêmes et séparément (deux bulletins de vote) les futurs conseillers communautaires.

Pour établir la liste des candidats aux fonctions de conseiller communautaire dans les communes de plus de 1 000 habitants, les faiseurs de listes devront respecter un certain nombre de règles concernant le nombre, l'ordre de présentation sur la liste intercommunale (identique à l'ordre des listes municipales, en sachant que le premier quart des candidats communautaires doit être situé en tête de liste des candidats au conseil municipal et que tous les candidats communautaires doivent figurer dans les trois premiers

La transformation des EPCI en authentiques collectivités territoriales menacerait les communes de déclassement.



YVES BROT

cinquièmes de la liste des conseils municipaux), et enfin la parité (alternance de candidats de chaque sexe). Sur ce dernier point, les conseils communautaires connaissaient, comme les conseils généraux, un retard conséquent en termes de féminisation des assemblées. Le rattrapage communautaire s'effectuera à côté du rattrapage départemental, l'introduction d'un scrutin binominal imposant une stricte parité : dans le cadre de cantons élargis, l'électeur se verra proposer d'élire des tickets (et non plus des candidats) invariablement composés d'un homme et d'une femme. En tout état de cause, la

commune continue de détenir un monopole électif qui représente bien souvent, pour des petites communes, leur plus puissant registre de légitimation. Ce système fléché préserve un ordre institutionnel intergouvernemental adossé aux logiques de compromis territoriaux. Il continue de privilégier une représentation des communes, plutôt qu'une représentation des populations assise sur des bases démographiques. Il maintient l'institution intercommunale dans des formes classiques de politisation, celles assises sur des logiques adversoriales fondées sur les affinités partisans et jouant de la dramatisation des conflits. ■

La compétence transports
au cœur de l'intercommunalité.
Ici, place de la République
à Rennes.

MÉTROPOLES ET RÉGIONS

Un match à l'issue incertaine

RÉSUMÉ > *Trois scénarios se dessinent en matière de gouvernance territoriale à l'issue de la réforme en cours. Si le couple métropole/région paraît à ce stade sortir renforcé des arbitrages en discussion, il n'en demeure pas moins que la force d'inertie de la décentralisation à la française pourrait bien limiter fortement la portée des rééquilibres annoncés.*



TEXTE > **ROMAIN PASQUIER**



ROMAIN PASQUIER est directeur de recherche au CNRS au sein du Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE). Il enseigne à Sciences Po Rennes.

Depuis dix ans, les collectivités territoriales sont engagées dans un processus permanent de réformes dont les objectifs sont convergents : renforcer simultanément le fait métropolitain et le pouvoir régional en France. Or, que ce soient la réforme du gouvernement Raffarin en 2003-04, du gouvernement Fillon en 2009-10 ou de l'actuel projet Lebranchu, les résultats obtenus paraissent bien éloignés des objectifs annoncés et révèlent en creux l'inertie de notre organisation politico-administrative (voir article de Thomas Frinault, page). Dès lors comme expliquer cet immobilisme ? Cette question implique en premier lieu certains paramètres de changement de la gouvernance territoriale en Europe à la croisée des dynamiques de mondialisation économique, de réforme de l'État et d'intégration européenne¹. Mais en France ce processus de réforme renvoie aussi à une dérive systémique d'un modèle de décentralisation marqué par une forte fragmentation institutionnelle et une faible capacité de régulation interne. Il n'est pas aisé de tracer des scénarios d'avenir. Il semble cependant acquis

¹ Romain Pasquier, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2012.



RENNES MÉTROPOLE

que les jeux d'articulation entre régions et métropoles vont marquer une nouvelle étape dans la différenciation politique, économique et culturelle de la décentralisation « à la française ».

Performance économique

Espaces encastrés dans des logiques de l'action publique locale, nationale, européenne, voire globale, les collectivités territoriales sont à la croisée des paramètres de changement de l'action publique comme les dynamiques territoriales de l'économie, la restructuration de l'État et l'intégration européenne.

Les logiques territoriales de l'économie contribuent à modifier les échelles de l'action publique territoriale. Selon l'histoire industrielle d'un pays, les politiques d'aménagement du territoire conduites, les stratégies de croissance des entreprises, les nouvelles règles de l'économie internationale, la géographie économique se recompose,

les processus de concentration et de déconcentration des richesses contribuant à bousculer les hiérarchies entre États, régions et autres grandes métropoles. Les deux dernières décennies ont ainsi entraîné un intérêt croissant dans la performance économique des régions et des villes et, en conséquence, pour les formes de gouvernance qui sont associés à ces différents niveaux de dynamisme économique. Les cas très étudiés de la Troisième Italie ou de la Vendée ont montré par exemple que les industries régionales qui réussissent dans l'économie mondiale développent une culture de l'apprentissage et de l'innovation soutenue par des institutions locales comme les gouvernements, les collectivités et les associations professionnelles. L'enracinement local est particulièrement marqué en ce qui concerne les ressources de main-d'œuvre, qui sont beaucoup moins mobiles que le capital, les produits et les informations au sein de l'économie mondiale. Longtemps pensées comme distance et donc comme coût, les

Vue aérienne de Rennes Ouest. À gauche, proche de la rocade, le quartier de la Courrouze en construction.



économies locales et régionales révèlent des capacités d'adaptation et de projection inédites à cette nouvelle donne mondiale. L'ancien modèle descendant des politiques régionales, fondé sur l'orientation de l'industrie, les subventions, les incitations fiscales et d'infrastructure, laisserait donc la place à un modèle décentralisé reposant sur un développement plus endogène des villes et des régions. La technologie, la libre circulation des capitaux et des marchandises, et l'accès unifié à un ensemble de savoir-faire placent désormais les territoires au cœur de la concurrence mondiale. Les grandes zones métropolitaines ainsi qu'un nombre limité d'une série de régions (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, ou Flandres par exemple), en raison de leur capacité à attirer et à générer des pôles de capitaux, de technologie et de l'information, seraient pour certains auteurs les nouveaux lieux de production de richesses et de gouvernance des sociétés contemporaines. En France, si l'on en croit les projections de la Datar, les métropoles de l'Ouest de la France comme Nantes, Rennes ou Toulouse devraient continuer à bénéficier d'un environnement économique très favorable². La gestion de ces tensions entre territoires qui gagnent et territoires qui perdent devient un enjeu politique majeur dans la décennie à venir.

Poids de la dépense publique

La restructuration de l'État adossée au devenir de l'intégration européenne n'est pas non plus à négliger. Dans ses structures et ses modes d'intervention, l'État occidental change pour faire face à une série de défis majeurs de l'ère post-industrielle : vieillissement, coût de l'État-Providence, développement économique. Ces dernières décennies, l'équation keynésienne de la légitimité de l'État reposant sur la double fonction interventionniste et redistributive s'est largement fissurée sous le double coup du tournant libéral et de la crise financière de l'État. Ainsi dans l'Union européenne (UE), la crise financière de la zone euro depuis 2008-09 a contraint certains États européens, dont la France, à s'engager dans des politiques de réduction de la dépense publique. Cette politique de rigueur budgétaire affecte directement les collectivités territoriales avec une baisse sensible des dotations de l'État en 2014 et 2015 et souvent une compensation par une hausse des taxes locales, comme l'illustre la progression sensible de la taxe d'habitation à Rennes ces dernières années. La



ARCHIVEO

L'euro-métropole lyonnaise, un modèle à suivre ?

À la surprise générale, le 4 décembre 2012, Gérard Collomb (maire de Lyon) et Michel Mercier (ancien président du Conseil Général du Rhône) annonçaient la création d'ici 2015 d'une collectivité territoriale à statut unique : l'euro-métropole lyonnaise. Sur toute la superficie de l'actuel Grand Lyon, elle absorbera les compétences, les comptes et les budgets du département et du Grand Lyon. Elle comptera 1,2 million d'habitants et disposera d'un budget de 3 milliards d'euros. Au terme de cette fusion, le Grand Lyon deviendra la collectivité territoriale la plus puissante de France après Paris. L'ambition des élites lyonnaises est claire : simplifier et muscler le millefeuille à la française pour en faire un levier de performance économique à même de peser face aux concurrentes européennes que sont Barcelone, Milan ou Manchester. Et si Rennes Métropole, à son échelle, s'en inspire...

² Laurent Davezies, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, Seuil, 2012.

gouvernance territoriale a cependant changé d'échelle. Par le haut, la législation européenne transforme profondément le cadre réglementaire des services publics locaux à travers, par exemple, le code des marchés publics ou les régimes d'aide aux entreprises et/ou aux services à vocation marchande. Par le bas, les collectivités territoriales sont contraintes d'adapter leurs outils et stratégies à des enjeux d'action publique toujours plus internationalisés, dans la mesure où nombre de secteurs d'action publique (l'environnement, les transports, l'aménagement du territoire ou la culture)

apparaissent de plus en plus conditionnés par l'espace européen et international. Ainsi, le projet de faire du Grand Lyon une collectivité à statut particulier, renvoie à la volonté des élites économiques lyonnaises de se doter d'un outil institutionnel puissant dans un contexte de concurrence croissant.

Le jardin à l'anglaise de la décentralisation

Si les facteurs de changement ne sont pas propres à la situation hexagonale, la gouvernance territoriale n'en reste pas moins marquée par un processus de décentralisation assez singulier en Europe. En effet, en l'espace de trente ans, la décentralisation française semble avoir perdu tout principe de régulation, générant une prolifération institutionnelle inédite et un enchevêtrement croissant des responsabilités et des compétences.

La décentralisation ne redessine pas l'architecture institutionnelle de fond en comble. Cette réforme se refuse à choisir entre les divers niveaux territoriaux, la réforme entend les renforcer par un processus global. Ainsi, du point de vue des compétences juridiques, la décentralisation s'avère tout autant départementaliste-communaliste que régionaliste. La logique de l'organisation des pouvoirs locaux et régionaux qui prévaut en France est celle de la spécialisation des échelons, avec un principe dit régulateur, celui des blocs de compétence. Cette logique a conduit à attribuer aux différentes catégories de collectivités des domaines de compétences a priori cohérents. La commune se voit attribuer la maîtrise du sol, impliquant l'essentiel des compétences en matière d'urbanisme, et la responsabilité des équipements de proximité. Le département assume, quant à lui, une mission de solidarité et de péréquation, par la gestion des services d'aide sociale et par une redistribution des moyens financiers entre les communes. La région enfin est chargée de conduire la planification, l'aménagement du territoire et l'action économique et de développement, ce qui l'amène à recevoir la compétence de droit commun en matière de formation professionnelle de construction des lycées.

Clause générale de compétence

Or, cette régulation par bloc de compétences ne tient pas face à la dynamique de l'action publique territoriale. Trois décennies de décentralisation semblent confirmer la prophétie de Maurice Hauriou : « (...) avec la centralisation, le jardin administratif était tracé

à la française et rigoureusement aligné au cordeau, les arbres étaient rognés et taillés. Avec la décentralisation, il faut s'attendre à ce que cette belle ordonnance soit détruite par la spontanéité de la vie ». Si les collectivités sont en principe spécialisées par secteurs de politiques publiques, elles interviennent en réalité dans tous les secteurs parce qu'elles disposent d'une clause générale de compétences qui leur permet de se saisir de tout sujet d'intérêt territorial. En d'autres termes, une région, une grande ville, un département sont amenés à élargir considérablement leurs champs d'intervention. Ainsi, en matière économique, la région s'occupe théoriquement du développement économique. Mais existe-t-il une seule ville moyenne, métropole ou département qui se refuse à mettre en avant une telle politique publique en raison d'un respect scrupuleux du bloc des compétences ? En réalité, chaque échelon revendique le droit à s'occuper de tout et ne trouve de limites que dans la contrainte budgétaire.

Les scénarios d'évolution

A ce stade, il est difficile d'avoir une vision très claire des scénarios d'évolution. La décentralisation par le haut semble bloquée tant que la qu'une situation d'extrême urgence n'impose pas à la classe politique des choix nécessairement douloureux. Le mode de réforme privilégié reste celui de la prolifération institutionnelle où l'on crée une couche supplémentaire (établissement public la plupart du temps) faute de pouvoir tailler dans le mille-feuille. Les scénarios d'évolution dépendront donc des trois séries de questions suivantes :

- Va-t-on observer des formes de compétition entre grandes aires urbaines et régions puissantes pour la maîtrise d'un espace politique ?
- Peut-on repérer des logiques de jeu à somme nulle (métropole forte, région faible, ou l'inverse) ou de cercle vertueux (une métropole forte dans une région forte) ? Si oui, quels sont les facteurs discriminants (institutions, identités, participation politique) ?
- Les processus de métropolisation et de régionalisation remettent-ils en cause la légitimité d'action des départements ?

Le scénario darwinien

Dans ce scénario, métropoles et régions se lancent dans une compétition féroce pour la maîtrise des leviers

La régulation par bloc de compétences ne tient pas face à la dynamique de l'action territoriale.





Compostage collectif
en pied d'immeuble,
quartier du Blosne.

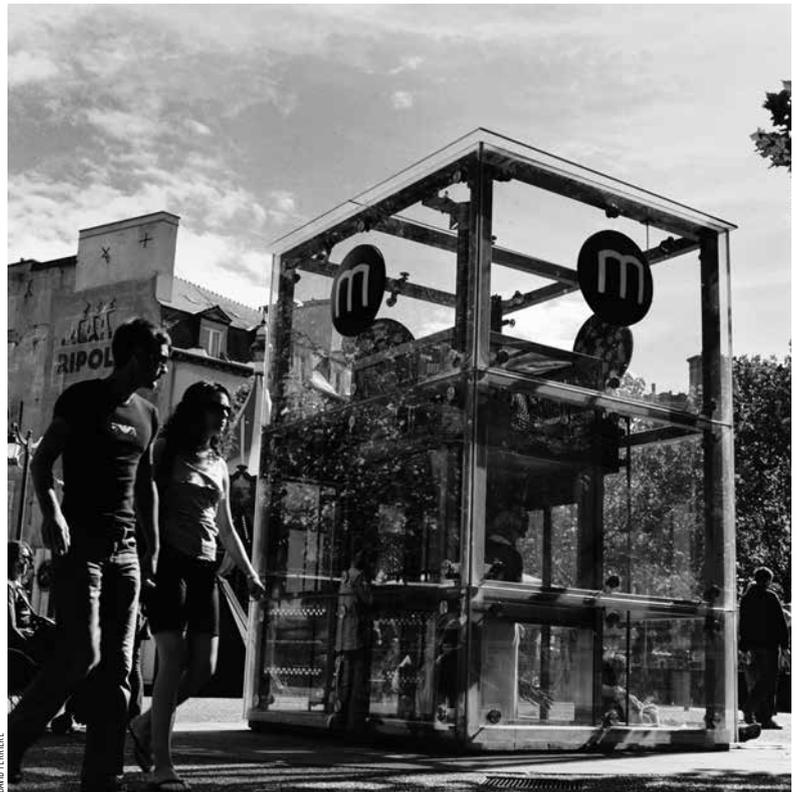
de l'attractivité économique. Le projet de loi défendu par Marylise Lebranchu entend ainsi rendre prescriptif le schéma régional de développement économique et d'innovation pour les organismes consulaires et les départements, à l'exception des métropoles. Ce qui laisse augurer de stratégies potentiellement différentes. Cependant, ce scénario n'est envisageable que dans les régions caractérisées par une très forte polarisation urbaine (Ile de France, Rhône-Alpes, peut-être Midi-Pyrénées) où cette concurrence pourrait être alimentée par des conflits autour du leadership politique territorial comme l'illustre bien à la configuration lyonnaise. Mais les victimes ne pourraient pas être celles que l'on croit. Les départements ont peut-être davantage à craindre de cette compétition dans un contexte renforcé avec une région qui se repositionnerait davantage sur une fonction d'équilibre et d'aménagement sur le territoire. Ainsi, les métropoles se focaliseraient fortement sur l'attractivité économique mais ne pourraient se passer d'une région qui assurerait les connections et les transferts en direction des pôles urbains secondaires ou ruraux.

Le scénario lampedusien

Ici tout change pour que rien ne change pour reprendre la belle formule du Prince de Lampedusa. Régions et métropoles, mais aussi départements s'appuient sur la force d'inertie de la décentralisation « à la française » pour privilégier une situation de statu quo ou d'ajustements résiduels. En effet, nombre de régions et de métropoles françaises n'ont ni les ressources institutionnelles ni les capacités économiques pour s'engager dans des stratégies de développement autonomes. Le poids du mille-feuille est ici intact sinon renforcé par l'avant-projet Lebranchu. Dans ce scénario, les pactes de gouvernance territoriale élaborés au sein des futures conférences territoriales de l'action publique reproduiront les arrangements antérieurs selon des logiques de consensus et de connivence que l'on observe souvent dans le fonctionnement des EPCI petits ou grands. L'expérience montre que c'est le scénario le plus probable, en particulier dans les régions où les départements ruraux vont continuer de jouer un rôle structurant, y compris sur le développement économique.

Le scénario girondin

Le scénario girondin, quant à lui, fait l'hypothèse d'une poussée de la dynamique de différenciation



DAVID FERREÈRE

territoriale déjà à l'œuvre dans la décentralisation à la française. Il prend acte que le gouvernement renonce à la décentralisation « par le haut » en se refusant à toute réforme constitutionnelle (principe de non tutelle, droit à l'expérimentation) et à toute évolution de structures (fusion communale, couple département/région). Dans cette hypothèse, l'articulation des logiques métropolitaine et régionale reposera sur des modèles territoriaux d'action collective singuliers que viendront faciliter ou institutionnaliser les futurs actes de décentralisation. Or, tous les systèmes d'acteurs n'ont pas la même capacité à produire des coalitions institutionnelles et politiques élargies pour porter de tels projets territoriaux. Sur le modèle alsacien, lyonnais ou guyanais, c'est donc une France territoriale à géométrie variable qui se dessinerait ici. Cette revanche du pays réel (diversité) sur l'abstrait (uniformité) ne manquerait pas de poser la question de l'évolution de l'État républicain. ■



SCHWARTZ

OPPOSITION

La droite « introuvable » : les raisons d'un échec durable

RÉSUMÉ > *Après l'échec cuisant de la droite rennaise en 2008 et alors que se profilent les prochaines élections municipales, il paraît utile de s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire à la longue série de revers municipaux qu'elle a connue depuis la défaite initiale de 1977 face au Parti socialiste. Plus que sur les capacités du PS à pérenniser cette domination politique, il s'agira ici de rechercher dans les droites elles-mêmes les causes de leur échec.*



TEXTE > **DAVID BENSSOUSSAN**



DAVID BENSSOUSSAN est historien, professeur de classes préparatoires au Lycée Chateaubriand à Rennes. Il fait partie du comité de rédaction de *Place Publique Rennes*.

La défaite de Jean-Pierre Chaudet en 1977 inaugure la longue série d'échecs de la droite rennaise. Membre de la municipalité précédente, ce dernier pouvait se sentir conforté par le soutien d'Henri Fréville, figure tutélaire de la vie politique rennaise qui avait régné sur la ville depuis sa première élection en 1953 (lire page 79). Mais c'est justement un besoin de changement qui, conjointement avec la montée de l'union de la gauche dans le pays, explique sa nette défaite puisqu'il n'obtient qu'un peu plus de 44 % des suffrages exprimés au second tour des élections. La secousse est rude pour la droite rennaise, dans toutes ses composantes, et révèle l'ampleur des défis face à la progression de la gauche. Six ans plus tard, les élections municipales de 1983 se présentent comme celles de la revanche dans un contexte national bien plus porteur tant les oppositions au gouvernement socialiste sont vives dans le pays du fait d'une situation économique et sociale très difficile. Disposant d'une tête de liste solide, en la personne de



TOUT RENNES COURT!



De gauche à droite Edmond Hervé, Loïck Le Brun, Karim Boudjema et Daniel Delaveau.

l'universitaire Claude Champaud, ancien président de l'université Rennes 1, qui s'est attaché avec efficacité à regrouper l'ensemble des composantes de la droite et à créer une vraie dynamique de campagne, l'opposition croit la victoire possible dans une ville où les réseaux de l'ancienne municipalité Fréville sont encore actifs. Las ! L'échec, sans être cuisant (47,1% des voix au second tour), sanctionne ce nouvel essai. Par la suite, les tentatives suivantes connaissent des fortunes diverses mais toujours ponctuées par des défaites. Certaines d'entre elles sont incontestablement des échecs retentissants comme en 1989, où, menée par Gérard Pourchet, la droite est battue dès le premier tour.

Le même constat peut être fait en 2008 où, sous la direction de Karim Boudjema, elle n'obtient que 27,4 % au second tour dans un contexte politique qui la voit subir, il est vrai, la concurrence centriste d'une liste Modem. D'autres défaites sont plus honorables quoique sévères.

En 1995, dans une conjoncture pourtant très favorable sur le plan national et local, la droite, menée par Yvon Jacob qui, deux ans auparavant avait battu Edmond Hervé aux élections législatives dans la circonscription de Rennes nord, ne dépasse que de peu les 40 % des suffrages au second tour de scrutin. Six ans plus tard, sous la direction de Loïck Le Brun, elle fait un peu mieux avec 42,7 % des voix mais subit néanmoins un nouvel échec face la liste du maire sortant qui se présente alors pour la dernière fois. Il y a donc là une longue série d'échecs, quoique d'ampleur variable, qu'il importe désormais d'interroger.

L'impossible leadership

Pour tout observateur de la vie politique municipale à Rennes, l'incapacité de la droite à se doter, dans la durée, d'un leader pour incarner sa volonté de reconquête est sans doute ce qui paraît le plus frappant. Depuis 1977, aucune tête de liste ne s'est présentée deux fois de suite

même si certains ont pu en avoir la prétention explicite à l'exemple d'Yvon Jacob ou de Loïck Le Brun. Le fait est d'autant plus à souligner que, depuis 1983, la minorité de droite est représentée au conseil municipal, ce qui aurait dû permettre aux différents chefs de file de l'opposition municipale de s'imposer comme des figures politiques de premier plan. Or, aucun d'entre eux n'a réussi à transformer son statut de premier opposant en candidature incontournable pour la prochaine élection, quand ils n'ont pas rapidement jeté l'éponge, à l'image de Karim Boudjema. Cette situation peut s'expliquer en partie par l'échec initial, jugé rédhibitoire sinon par les intéressés eux-mêmes à l'instar de Gérard Pourchet, qui préféra se présenter au Rheu en 1995, du moins par les états-majors politiques pour qui le sort de la capitale rennaise constitue un enjeu d'une telle importance qu'il ne peut être laissée à la seule décision des acteurs locaux. Cet impossible leadership nous renvoie ainsi aux multiples tractations qui ont accompagné à chaque fois la préparation de la liste municipale et le choix de son leader, dans une interrelation entre préoccupations nationales et locales. Si l'âpreté de ces tractations tient aux rivalités et inimitiés personnelles des acteurs de la droite rennaise, elle dévoile également la vive concurrence entre gaullistes et centristes.

Influence centriste

Fort de l'héritage de la municipalité Fréville et de la forte implantation originelle de la démocratie chrétienne, les centristes ont régulièrement eu la prétention de représenter la droite lors des élections municipales. Ils ont pu, du reste, s'appuyer sur l'influence souvent déterminante de Pierre Méhaignerie, député-maire de Vitré, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine entre 1982 et 2001, et acteur de premier plan de la scène politique locale. Malgré tout, le choix d'un candidat centriste comme tête de liste à droite a dû tenir compte des ambitions gaullistes tandis que les rivalités internes au courant centriste ont également pesé. L'entente entre les démocrates chrétiens du Centre des démocrates sociaux (CDS), héritiers du MRP, auquel appartient Pierre Méhaignerie, et les dirigeants du Parti républicain, composante majeure de la mouvance giscardienne, s'est parfois révélée difficile, chacun cherchant à privilégier sa propre formation. Il s'en suit que les négociations ont fréquemment été très dures entre les différentes composantes de la droite

rennaise, empêchant toute dynamique politique ou provoquant une entrée en campagne tardive. En 1989, dans un contexte de tensions très vives entre le RPR et le CDS, Gérard Pourchet, issu de cette dernière formation politique, apparaît ainsi bien isolé et sans véritables moyens pour mener une campagne que beaucoup vont juger calamiteuse. La fois suivante, en 1995, la bataille pour l'investiture est particulièrement intense entre le candidat du RPR, Yvon Jacob, celui du CDS, Jean-Claude Hardouin, et celui du Parti républicain, Jean-Pierre Dagorn. Si le premier l'emporte finalement, fort du soutien du nouveau président de la République, Jacques Chirac, sa liste n'est bouclée qu'à quelques semaines de l'élection, ce qui va s'avérer un handicap majeur. Son échec ouvre d'ailleurs la voie, en 2001, à une candidature centriste en la personne de Loïck Le Brun que Pierre Méhaignerie impose au RPR au détriment d'Yvon Jacob.

Méhaignerie, éminence grise

Ces négociations qui s'effectuent le plus souvent en coulisses confirment le rôle important de Pierre Méhaignerie à qui ses attributions ministérielles successives confèrent une grande influence. En 1995, Yvon Jacob évoque ainsi les « incroyables pressions » de Pierre Méhaignerie pour imposer son candidat, Jean-Claude Hardouin, comme tête de liste, ce dont il lui gardera rancune. S'il échoue à imposer ce dernier, second néanmoins sur la liste, Pierre Méhaignerie est plus heureux avec les candidatures de Gérard Pourchet en 1989, de Loïck Le Brun en 2001 et de Karim Boudjema en 2008 qui lui doivent incontestablement beaucoup. Du coup, le député-maire de Vitré est fréquemment accusé d'avoir cherché à éviter toute émergence d'un véritable leader de la droite à Rennes susceptible de lui faire concurrence. Sans vouloir reprendre l'idée, parfois évoquée, d'une répartition tacite des sphères d'influence respectives entre Edmond Hervé et Pierre Méhaignerie – « À toi la ville, à moi le département » –, que rien ne vient accréditer, force est de constater que les interventions de ce dernier dans la constitution des listes municipales à Rennes ont participé à cet impossible leadership.

Face à ces rivalités partisans paralysantes et à l'incapacité des formations politiques de la droite rennaise à faire surgir une personnalité incontestable, deux solutions ont pu surgir, au gré des circonstances. Si la perspective d'un parachutage électoral de Pierre Méhaignerie a été

Les rivalités personnelles des acteurs de la droite rennaise se doublent d'une vive concurrence entre gaullistes et centristes.



régulièrement évoquée, surtout en 1989 et en 1995, elle n'a finalement jamais été sérieusement envisagée par l'intéressé lui-même. A contrario, par deux fois la solution d'une candidature émanant de la société civile s'est imposée avec des résultats très contrastés. Si, en 1983, la candidature de Claude Champaud, universitaire bien implanté dans la ville, bon connaisseur de la vie politique rennaise, fort de l'appui de réseaux socio-professionnels influents a débouché sur une campagne dynamique et percutante et par un résultat plus qu'honorable, il n'en a pas été de même pour celle de Karim Boudjema. Sa notoriété sur le plan médical n'a pu compenser sa méconnaissance de la scène politique locale ; une méconnaissance qu'il a lourdement payée durant sa campagne, pratiquement inaudible, et plombée par les rivalités internes.

L'échec d'une greffe politique

Les rivalités politiques qui ont contribué à rendre impossible l'affirmation d'un leadership politique dans la droite rennaise sont certes l'expression de rivalités partisans. Elles n'en révèlent pas moins les divergences de culture politique entre ses différentes composantes, ce que confirme avec acuité l'échec patent de l'UMP.

Un temps bastion centriste et plus particulièrement démocrate-chrétien, la capitale bretonne a été le lieu et l'objet d'une rivalité politique intense entre ce courant politique et les gaullistes. Déjà, en 1947, une liste MRP s'était opposée à la liste du RPF, nouvellement créé par le général de Gaulle, qui l'avait alors emporté avant qu'en la personne d'Henri Fréville, le MRP ne prenne la tête de la municipalité en 1953. Dans les années soixante, la rivalité s'était à nouveau exacerbée avec l'élection de deux députés gaullistes dans la ville : François Le Douarec et Jacques Cressard. Élu dans la circonscription de Rennes sud dès 1962, le premier s'était ainsi affronté à Henri Fréville lors des municipales de 1965 où il avait été battu. Mais la revanche des gaullistes avait été prise en 1968, lorsque le second avait battu aux élections législatives, dans un scrutin qui avait fait du bruit, le député-maire de Rennes dans la circonscription de Rennes nord. Ces confrontations électorales avaient clairement indiqué l'intensité de la rivalité entre gaullistes et démocrates-chrétiens porteurs de culture politiques sensiblement différentes. Entre la culture politique autoritaire des premiers, marquée

par le nationalisme gaullien, volontiers centralisatrice, et la culture politique démocrate-chrétienne attachée aux impératifs de justice sociale, à la décentralisation et la construction européenne, les divergences sont alors nombreuses. Certes, elles n'empêchent pas des accords politiques entre les forces politiques qui les représentent sur l'autel d'une opposition commune au « socialo-communisme ». Il n'empêche que ces divergences ont nourri, à Rennes, de fortes rivalités que les dissensions entre RPR et UDF ont longtemps pérennisées. Un temps homme fort du gaullisme dans la ville, Jacques Cressard n'arrivera jamais à emporter la tête de liste du fait des résistances centristes. En 1977 comme en 1983, il doit se contenter, bon gré, mal gré, de la seconde place. Les tensions incessantes qu'ont connues les droites rennaises au moment de la constitution des listes municipales trouvent ainsi une part d'explication dans leur difficulté à opérer la greffe politique entre ces deux courants à l'origine solidement distincts.

Dynamique libérale et fusion des droites

Il est vrai que ces divergences se sont, avec le temps, sensiblement atténuées du fait du processus de recomposition du champ politique national et des évolutions idéologiques internes à la droite. La dynamique libérale, qui touche l'ensemble des droites, a incontestablement rapproché ces courants politiques au point de les fondre dans l'UMP, dans les années 2000. Mais cette greffe politique partisane, volontariste, a montré son échec sur le plan électoral dans la capitale rennaise. Cet échec est d'ailleurs ancien. Le rapprochement de la droites et du centre face à l'union des gauches dans les années 1970 avait déjà fortement induit une perte d'identité du courant démocrate-chrétien dont une partie de l'électorat ne se retrouvait pas, à l'évidence, dans l'alliance avec le parti gaulliste ni même dans le regroupement des droites classiques qu'a constitué l'UDF. La défaite de Jean-Pierre Chaudet en 1977, membre du Parti républicain, avait déjà pu marquer une première rupture dans la mesure où, quoique soutenu par Henri Fréville, il n'appartenait pas à la mouvance démocrate-chrétienne.

Nombre d'analyses politiques soulignent que l'on observe dès cette époque un glissement d'une partie des voix du centre, émanant notamment d'un électoral catholique en pleine mutation, vers le Parti socialiste. Le phénomène, parfois surévalué et négligeant d'autres

Une partie de l'électorat démocrate-chrétien ne se retrouve pas dans l'alliance avec le parti gaulliste.

dynamiques électorale du PS, va s'installer dans la durée et contribuer, entre autres, à expliquer les victoires répétées de celui-ci dans la capitale bretonne et plus largement, mais plus tardivement, dans la région. L'échec de la greffe politique entre centristes et gaullistes s'est sans aucun doute accentué avec la création de l'UMP. La vieille culture démocrate-chrétienne et plus largement centriste ne s'est visiblement pas retrouvée dans ce mélange de culture politique autoritaire et néo-libérale qui a constitué l'identité première de l'UMP sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Les derniers scrutins nationaux et locaux ont ainsi souligné avec force la situation d'extrême faiblesse de la droite à Rennes.

Quel ancrage socio-culturel ?

Introuvable, la droite l'est aussi très largement parce qu'elle n'arrive plus à incarner un projet et un avenir pour une bonne partie de la population rennaise. Si cela renvoie à ses propres déficiences partisans, cela indique également sa difficulté persistante à être en phase avec les évolutions, à la fois sociologiques et culturelles, de l'électorat rennais. Si longtemps, sous la municipalité Fréville, elle avait pu s'appuyer sur tout un réseau de sociabilité catholique, profondément enraciné dans la ville, force est de constater qu'elle ne dispose plus aujourd'hui d'un tel ancrage socio-culturel. Outre que le réseau de sociabilité catholique n'a plus la même densité que dans les années 1950 et 1960, il ne présente plus le même visage politique ni la même volonté d'engagement à l'exception de la question scolaire. Facteur incontestable de mobilisation du « peuple de droite », la défense de l'enseignement libre s'est révélée cependant difficile à utiliser par la droite rennaise face à une municipalité socialiste que ses référents laïques n'ont jamais empêché de mener une politique contractuelle active avec les écoles privées catholiques de la ville.

Parallèlement, la mobilisation des réseaux socio-professionnels du monde du commerce et de l'entreprise en faveur des droites, notamment dans l'opposition aux projets d'aménagements urbains dans le centre-ville, s'est progressivement essoufflée. Plus largement, ses échecs successifs montrent que la droite rennaise n'a pas su trouver son électorat dans une ville en profond renouvellement démographique dès les années 1970, aux fonctions administratives et universitaires importantes. Il n'est pas anodin que son meilleur candidat, Claude



Champaud, ait été un universitaire, point commun avec Henri Fréville et Edmond Hervé. Sur ce point, le choix de candidats issus du monde de l'entreprise comme Yvon Jacob ou Loïck Le Brun ou de professions libérales comme Karim Boudjema n'était pas forcément le plus adapté aux caractéristiques de l'électorat rennais. Son incapacité, enfin, à nouer des liens avec les milieux populaires, ce que démontrent ses résultats dans les quartiers périphériques de la ville depuis 1977, s'est avérée rédhibitoire.

Introuvable, la droite rennaise l'est surtout en comparaison avec les capacités de la municipalité socialiste à quadriller la ville à travers un maillage associatif et institutionnel particulièrement dense. Rétractée sur son rôle d'opposition au conseil municipal, souvent inaudible, n'apparaissant véritablement qu'à l'occasion des élections municipales, elle peine à apparaître comme un acteur de poids de la vie publique rennaise. Son ancrage dans la ville est ainsi de plus en plus réduit comme l'ont montré les dernières élections municipales où elle ne l'a emporté que dans un seul des 29 bureaux de vote de la ville. ■

Illustration issue du livre de Loïc Schvartz *Edmond pour de bon !*, éditions Apogée.



Quand Bruno Chavanat prend la plume

RÉSUMÉ > *Le leader de l'opposition municipale publie « Osons Rennes ! », un petit ouvrage destiné à lancer sa campagne. Un exercice de style très classique pour tenter de prendre de la hauteur.*



TEXTE > **XAVIER DEBONTRIDE**

Bruno Chavanat se lance dans la campagne des municipales 2014 de manière très classique. Avec un livre, publié le 17 octobre. Le leader des droites rennaises a souhaité « ouvrir le débat, dans un format qui permette de sortir du communiqué et de la petite phrase du conseil municipal reprise le lendemain par la presse ». Intitulé « Osons Rennes ! », cet opuscule d'une centaine de pages porte un regard évidemment critique, mais argumenté, sur la politique locale. Pour identifier les thèmes les plus porteurs, le candidat a élaboré un questionnaire diffusé à 80 000 exemplaires. Il revendique 3 500 réponses, et affirme avoir reçu 350 commentaires individuels. Ce sont ces paroles de Rennais qui alimentent réflexions et propositions. « Je considère que malgré les apparences, le débat public est déficient à Rennes. On ne le mesure évidemment pas au nombre de colloques et de publications ! Mais il n'est pas normal que le sentiment général soit, à ce point, que le système ne peut pas bouger », dénonce Bruno Chavanat.

Une ville de villages

Sans surprise, son livre distribue davantage de blâmes que de satisfecit. Il fustige les « professionnels de la politique » de la majorité municipale sortante et « l'instinct de survie » qui caractériserait, selon lui, le système en place. Au fil des pages, se dessine donc un modèle qui se veut alternatif. Bruno Chavanat défend ainsi une vision de la ville réorganisée autour de « villages » - une place, un commerce, un monument - garants à ses yeux du vivre

ensemble et de l'harmonie locale. Flattant son électorat traditionnel, le héraut des droites souhaite que Rennes soit plus attentif aux familles, évoquant au passage « le parcours du combattant » pour l'obtention d'une place en crèche et les difficultés des jeunes ménages avec enfants à se loger dans la ville-centre.

Élections sous influence

En dépit de son caractère par essence partisan, l'ouvrage a toutefois le mérite d'éviter les attaques personnelles en posant des questions légitimes. Certaines thématiques rejoignent d'ailleurs des débats qui ont souvent fait l'objet d'articles dans *Place Publique*. C'est le cas par exemple des déplacements, du logement, de la sécurité et de la solidarité, qui nourrissent ainsi des chapitres complets. En filigrane, apparaissent clairement les enjeux de la prochaine élection, que l'on imagine à ce stade très influencée par le contexte économique difficile et les inquiétudes qui en découlent.

En choisissant de prendre la plume à la veille de son entrée en campagne, le candidat de l'union des droites sacrifie à un rituel. Moins qu'un succès de librairie, Bruno Chavanat cherche sans doute à inscrire son engagement politique dans une certaine lignée intellectuelle qui correspond historiquement à l'inclination politique locale. Henri Fréville et Edmond Hervé étaient tous deux universitaires et adeptes du temps long. Peut-être faut-il voir dans cet exercice de style comme un discret hommage à ces figures tutélaires de l'espace politique rennais. ■

ROMAIN PASQUIER

« La montée du FN fera plutôt le jeu de la gauche en Bretagne »

RÉSUMÉ > *Politologue et enseignant à l'IEP de Rennes, Romain Pasquier décrypte dans cet entretien les ressorts de la poussée attendue du vote Front National. En Bretagne comme ailleurs en France, ce choix politique se nourrit de la crise économique et séduit des classes moyennes et populaires en manque de rêve. Mais en Bretagne, la droite a sans doute plus à perdre que la gauche de cette radicalisation.*



PROPOS RECUEILLIS PAR > **XAVIER DEBONTRIDE**

PLACE PUBLIQUE : Depuis quelques temps, la question de la place du Front National dans le débat politique national focalise l'attention. Cette irruption aura-t-elle des conséquences sur les prochains scrutins locaux ?

ROMAIN PASQUIER : Oui, sans nul doute. On voit bien que depuis quelques années, le Front National frappe à la porte d'une série d'élections, en particulier dans l'Ouest, où traditionnellement il est en retrait par rapport à ses scores nationaux dans les grandes villes du Nord ou du Sud-est de la France. Mais les choses changent. Les paramètres bougent dans l'Ouest, les difficultés économiques se multiplient. En particulier, toute une partie de l'électorat potentiel d'un FN actif se trouve fragilisée. On peut penser à ces classes populaires directement frappées par la crise et les licenciements, dans l'automobile ou l'agroalimentaire en Bretagne. Jusqu'à présent, la bonne santé économique du territoire était le principal vaccin contre le FN au sein d'un électorat populaire, constitué d'ouvriers, d'agriculteurs...

ROMAIN PASQUIER est directeur de recherche au CNRS au sein du Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE). Il enseigne à Sciences Po Rennes.



Ajoutons à cela que la stratégie de « normalisation » du parti de Marine Le Pen va faire sauter un certain nombre de réticences à voter FN. Le premier acte de cette pièce a d'ailleurs déjà été joué. C'était le premier tour de l'élection présidentielle de 2012, qui a vu Marine Le Pen arriver en troisième position en

« On note chez les électeurs du FN une fragilité, d'abord économique, puis sociale et culturelle. »

Bretagne, avec 13,24% des suffrages exprimés. C'est six points de plus que son père en 2007 ! Il s'agit d'un vrai changement, avec des scores assez impressionnants dans certaines communes rurales d'Ille-et-Vilaine (cinq villages l'ont placées en tête au premier tour), et une progression dans les quartiers populaires rennais du Blossne et de Maurepas, par exemple.

Il y a donc clairement des indices qui laissent à penser que la Bretagne peut se normaliser dans son rapport au vote extrême.

Qui sont justement, ces électeurs bretons qui votent FN désormais ?

Ce sont des « petits blancs » : le paysan, le fils de paysan qui est allé travailler chez PSA ou dans les usines agroalimentaires. Ces électeurs ont souvent des métiers précaires, dans l'intérim, ils ont été contraints de déménager pour des raisons financières, dans des communes plus éloignées. On note chez eux une fragilité qui est d'abord économique, puis qui devient sociale et culturelle. De quoi alimenter un vote protestataire et nostalgique d'une France révolue, qui offrait du rêve aux classes populaires.

Les candidats locaux du FN, qui sont souvent de parfaits inconnus, ont-ils néanmoins une chance dans le contexte actuel ?

Ce manque d'ancrage local constitue clairement un handicap, surtout pour un scrutin municipal. Ce sera difficile pour des candidats qui n'ont pas déjà approché la victoire, comme à Hénin-Beaumont, ou qui ne disposent pas d'un réseau de militants très dynamiques. C'est

pourquoi je ne pense pas qu'il y aura une vague FN en Bretagne. La poussée probable sera néanmoins contenue par la densité du tissu associatif laïc ou confessionnel qui constitue encore les réseaux sur lesquels les grands partis (PS, UMP) s'appuient dans l'Ouest pour faire campagne et chez qui ils trouvent des militants. De ce point de vue, le Front national ne pourra compter que sur ses propres forces. Il manque de relais. Toutefois, un certain nombre de syndicats (la CGT, FO) indiquent qu'une partie de leurs militants reconnaissent être séduits par les thèses de « Marine ».

On voit bien la menace pour le PS. Et pour la droite bretonne, existe-t-il selon vous un risque de « siphonage » des voix ?

Dans cette affaire, la droite bretonne est un peu prise entre le marteau et l'enclume ! Si elle se droitise, elle va se priver du relais centriste. Ou bien, ce qui est probable, elle dira non au FN, et elle sera face à son paradoxe classique : comment apparaître centriste, alors qu'on est UMP, et qu'on est en Bretagne. Cela pourrait profiter à un vote UDI. Mais l'UDI, c'est un rassemblement de notables, sans militants de terrain, et les notables en Bretagne ont beaucoup décliné. C'est pourquoi je pense que la montée du FN fera plutôt le jeu de la gauche dans notre région. En termes de mobilisation, je ne pense pas que cela bénéficiera à la droite bretonne.

Il y a aussi l'inconnue de l'abstention, notamment dans les grandes métropoles...

La poussée abstentionniste bénéficie toujours aux votes de conviction, à ceux qui se déplacent systématiquement pour voter : les personnes âgées, les agriculteurs. Or on sait bien que c'est dans ces catégories qu'on va plutôt retrouver un vote FN. Dans ces périodes de marée basse électorale, le FN, par son vote protestataire, tire mieux son épingle du jeu et mobilise davantage son électorat. Cela crée un effet-loupe quant à leur représentation réelle, qui s'en trouve mécaniquement amplifiée.

Pensez-vous que d'ici aux élections, nous assisterons à des appels au sursaut civique ?

Oui, sans doute. Mais cela sera-t-il suffisant pour mobiliser l'électorat ? Ces campagnes de sensibilisation n'ont jamais eu beaucoup de succès. Il y aura peut-être une mobilisation des jeunes, via les réseaux sociaux.



Et à l'autre extrême, du côté du Front de gauche ?

Leurs candidats ont pu rencontrer un certain succès dans des bassins industriels en difficulté, comme à Quimperlé. Mais il y a de profonds tiraillements entre les composantes du Front de Gauche, on les sent moins structurés, utilisant un répertoire politique un peu suranné... On assiste d'ailleurs en Europe à la montée des populismes de droite, pas de gauche. Aujourd'hui, le vote protestataire risque davantage de se traduire par un vote d'extrême droite, ce qui s'explique aussi par le fait que la majorité politique nationale est à gauche.

Quelles peuvent être les conséquences de cette orientation lors des prochaines élections européennes de 2014 ?

Il va falloir que les europhiles se mobilisent, que les élites françaises prennent conscience des dangers et assument leurs responsabilités : l'Europe, ce n'est pas les autres, c'est nous ! Nous la construisons ensemble quotidiennement. Nous sommes partie prenante. Il y a un vrai risque : les européennes sont des élections qui

« La poussée abstentionniste bénéficie toujours aux votes de conviction. »

mobilisent très difficilement, l'Europe a été au cœur des discussions sur la crise. Les amalgames sont possibles. L'Union européenne a été l'un des vecteurs de la sortie de crise, mais aussi le bouc émissaire de cette situation. Les discours simples en la matière sont très efficaces car la chose est complexe. Il n'est pas exclu d'avoir de très mauvaises surprises. Il y a une véritable inconnue, et sans doute une grande frayeur du côté des europhiles. Et pourtant, il faut avoir la lucidité de reconnaître que si la France n'a pas connu la situation de l'Espagne ou de la Grèce, c'est grâce à l'axe franco-allemand et à la construction européenne. ■



MILITANTS & ENGAGEMENT

CENTRES SOCIAUX

Comment encourager l'engagement dans les quartiers?

RÉSUMÉ > *Confrontée au quotidien dans les quartiers à la montée du désintérêt pour la politique, l'Association rennaise des centres sociaux vient de lancer un programme dans la durée pour relancer la participation citoyenne des habitants. Sans démagogie ni angélisme. Un enjeu essentiel qui interroge le « vivre ensemble » dans un contexte difficile.*



TEXTE > **AMÉLIE TRAPPLER**

La scène se déroule en mars 2012. Venu au siège de l'Association rennaise des centres sociaux (ARCS) pour faire des photocopies dans le cadre de ses demandes d'aides financières, un homme en colère s'indigne. Au chômage depuis plusieurs années, il n'a plus les moyens de payer les soins dentaires de sa fille. « Madame, je suis désolé de vous le dire, je sais que c'est pas bien, mais je vais voter Marine, moi ! Je n'ai plus rien à perdre. S'il n'y plus que ça à faire pour que les choses changent, eh bien, je le ferai ! ». Que faire de cette indignation ?

Quelques semaines plus tard, à l'occasion du pot de l'assemblée générale de l'Association, un petit groupe d'habitants des quartiers rennais échange autour d'un verre à l'écart des salariés et des bénévoles depuis longtemps investis dans les centres sociaux. On surprend des bribes de conversation. « De toute façon, moi je n'irai pas voter. Tout ça c'est du bla-bla. », lâche l'un d'eux. « Les politiques, ils ne peuvent rien pour nous. Ils ne font aucune proposition concrète, alors que les problèmes s'accumulent. Notre société ne tourne pas rond », ajoute un autre. Que faire de cette résignation ?

Comment les plus pauvres et les plus isolés, habitants des quartiers rennais, dont nous accompagnons les parcours et la vie quotidienne au sein des centres sociaux,



AMÉLIE TRAPPLER
est directrice
de l'Association rennaise
des centres sociaux
(ARCS)



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ARCS



Source : ARCS

¹Prise de position de l'ARCS, Mai 2013, « L'affirmation d'une co-éducation permanente ».

²ESC : spécificité rennaise qui regroupe notamment, dans un même équipement dans les 6 grands quartiers, les antennes CDAS, CCAS, CAF, Mission Locale et les Centres Sociaux de l'ARCS pour simplifier l'accès aux droits, développer les coopérations entre les différentes institutions et soutenir l'expression des habitants (Charte disponible sur le site internet de l'APRAS).

peuvent-ils avoir des chances de participer au gouvernement de la cité ? Le sentiment d'en être exclu favorise le désintérêt politique, voire le rejet de l'autre. Y contribuer redonne de la valeur au vécu de chacun et développe la capacité d'agir sur ses conditions de vie.

C'est pourquoi l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) s'engage à réaliser, dans son propre fonctionnement, ce qu'il faudrait vivre dans la grande association que constitue notre société. Nous avons une carte à jouer pour ne pas réduire la liberté de parole et de débat à un vote épisodique. Nous devons construire ensemble ces formes de démocratie quotidienne, car le modèle associatif traditionnel n'est pas exempt de défauts. Il s'appuie encore sur les bases d'un fonctionnement démocratique d'hier, et aujourd'hui remis en question.

Co-présidence en expérimentation

L'élection « présidentielle », au sein de notre petite association, comme à l'échelle de la République, a toujours attribué le pouvoir à celui qui doit savoir, à une personne « qualifiée », plus rarement à celles et ceux qui cherchent à comprendre, issus directement du terrain. C'est pourquoi, une co-présidence est en cours d'expérimentation au sein de l'ARCS. Elle se compose d'un administrateur issu du collège d'habitants accompagné et investi dans le Centre Social de Cleunay, d'une ancienne administratrice issue du collège d'habitants du Centre Social de Villejean et aujourd'hui reconnue comme membre « qualifiée » pour son parcours d'engagement, et d'un membre « qualifié » en lien avec son parcours

professionnel et ses compétences dans le domaine de la communication et du travail en réseau.

Cette nouvelle façon de faire vise à favoriser l'accès aux espaces de pouvoir de celles et ceux qui en sont habituellement les plus éloignés. Elle remet en cause l'une des premières formes de reconnaissance des hiérarchies dans notre société : celle du diplôme. « Nous estimons qu'il n'y a pas un savoir. Chaque adulte est porteur, par son expérience et son histoire, de connaissances, de compétences et de savoir-faire¹. Fait notable, les professionnels des centres sociaux accompagnent des personnes qui, demain, pourront assumer la fonction de leur employeur, car les administrateurs de l'ARCS, habitants des quartiers, recrutent les salariés. La majorité des membres du jury de recrutement de la Direction Générale était des administrateurs issus du collège d'habitants, et non pas le Directeur de la CAF ou le Directeur Général des Services de la Ville.

Défi permanent

Au sein de l'ARCS, et depuis sa création il y a dix ans, on ne désigne pas un chef qui décide et pour longtemps, mais des « porte-paroles » ayant des mandats limités à 3 ans et non renouvelables au-delà de 9 ans. Censés être à l'écoute et relayer la diversité des points de vue, c'est un défi permanent pour chacun. Comment ne pas reproduire le modèle « pyramidal », s'enfermer dans le statut de « l'élu » qui recherche son pouvoir ? Car il peut aussi s'agir de cela : accéder au pouvoir, quand on n'en a que trop rarement eu et au sein d'une organisation démocratique traditionnelle, peut s'avérer périlleux. Rien n'est parfait, d'où l'intérêt d'expérimenter des systèmes mixtes où l'on conserve ce qui fonctionne et où l'on modifie, à petits pas, ce qui ne convient pas.

On comprend bien que les élus de la Ville de Rennes et les représentants de la CAF revoient leur participation au Conseil d'Administration des associations, au bénéfice de leur autonomie. On comprend aussi que les élus ne souhaitent pas limiter leurs échanges à la seule négociation des enveloppes budgétaires, qui pourrait réduire les associations à des prestataires de services. Mais comment établir un dialogue régulier entre habitants élus associatifs et élus locaux ? Comment créer une alliance d'action, sans qu'on puisse reprocher une affiliation partisane ? Les habitants, administrateurs de l'ARCS, sont de plus en plus impliqués dans les Comités de Pilotage des projets et des équipements publics, notamment au



Autour de la table, des habitantes et des travailleurs sociaux qui agissent ensemble.

niveau des Espaces Sociaux Communs². Il s'agit pour les représentants d'habitants de l'ARCS d'être reconnus au sein des espaces de négociation et de confrontation des orientations politiques.

La place de ceux qui n'en n'ont pas

Un même constat revient sans cesse : l'absence des « premiers concernés » dans les espaces de décision. Personne – ou si peu ! – ... d'origine étrangère, en situation d'isolement, de fragilité psychologique, en situation d'illettrisme, de handicap physique, de parent en situation de monoparentalité, etc. On touche ici à l'origine de l'Association, créée en 2003 sous l'impulsion de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Ville de Rennes : la place des habitants « concernés » dans la construction des projets sociaux et la gouvernance de l'Association³ ... et au-delà. Nombreuses sont les initiatives pour aller au plus près

de celles et ceux que l'on ne connaît pas (café-facteur, animation de squares, intervention en pied d'immeuble, etc.), pour faciliter l'accès aux espaces d'échanges (mode de garde proposé aux parents durant les collectifs d'animation, les conseils d'administration, documents traduits en langues étrangères, formations et échanges de savoirs pour accompagner la prise de responsabilité, etc.). Mais il nous faut encore aller plus loin.

Comprendre et se faire comprendre

L'action des centres sociaux vise à développer des qualités d'empathie et de coopération entre bénévoles et salariés. La parole des habitants est à considérer comme étant aussi légitime que celle des professionnels. Chacun étant invité à traduire son savoir et à éviter le recours au jargon et aux concepts protecteurs. L'année qui vient sera l'occasion de concrétiser nos dernières prises de

³ « Associer et responsabiliser les "parties prenantes" dans la réalisation des actions et la gestion de la structure » Circulaire Animation Vie Sociale qui précise les critères pour l'obtention de l'agrément Centre Social par les CAF, juin 2012.



Quartier du Blossne.

position : « Mettre en œuvre les moyens permettant à l'habitant, s'il le souhaite, d'exercer son rôle de citoyen, de prendre part au débat citoyen en ayant tous les éléments de connaissance nécessaires. » Il ne s'agit pas de reconnaître une validité systématique de la parole de l'habitant, mais de développer la capacité d'analyse de leur vécu. Il faut rechercher ensemble « les éléments de décodage »⁴ de notre société.

Comment s'emparer et ne pas laisser filer les divergences qui s'expriment, les colères qui éclatent au sein de nos structures et en dehors, avant qu'elles ne se transforment en violences irréparables et stigmatisantes : quand les uns expriment « qu'il n'y en a que pour les étrangers dans les centres sociaux » et que les autres prônent l'accueil de tous et la lutte contre les discriminations. Quand on développe des actions de parentalité exclusivement réservées « aux mamans » et que l'on convoque dans le même temps les pères « au tribunal des parents ». Des débats s'ouvrent à l'occasion de l'occupation d'un centre social par une association de défense du droit au logement pour tous, ou la fermeture d'une boucherie traditionnelle dans un centre commercial de proximité et la reprise par une boucherie halal...

Agir ici et maintenant

Beaucoup de choses se jouent en dehors des espaces institués. Plus l'espace d'échange est formalisé, moins les habitants sont nombreux à l'investir et à s'exprimer. Les moments de convivialité sont en ce sens déterminants. Ils permettent de réduire les logiques hiérarchiques et d'instaurer un mode d'échange plus égalitaire, plus simple. Mais ne soyons pas idéalistes au point de penser que tout pourrait se résoudre autour d'un café !

Il faut que nous arrivions à faire émerger les revendications et leur contradiction. À assumer l'organisation de débats « les pieds dans le plat ». Non pas pour renforcer la morosité ambiante ou les phénomènes de rejet et d'exclusion, mais pour encourager la volonté d'agir ici et maintenant, et sans attendre les résultats d'un prochain scrutin. Dans quelques mois, un retour sur expérience sera nécessaire pour mesurer le chemin parcouru et vérifier la concrétisation de nos intentions. Nous en reparlons dans un prochain numéro de *Place Publique Rennes*. ■



ALBIS JANICOT

⁴ Conclusions du Congrès de la Fédération des Centres Sociaux de France – Lyon, juin 2013.

POUR ALLER PLUS LOIN

→ L'ARCS vient d'élaborer son programme politique, après plus d'un an et demi de réflexions conviviales entre habitants, administrateurs, bénévoles et salariés, et 10 ans d'expériences partagées dans les quartiers rennais. Ce document est consultable sur le site www.centres-sociaux-rennais.fr



ENTREPRISES

La CCI Rennes fait des propositions

RÉSUMÉ > *Les chefs d'entreprises réunis au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Rennes souhaitent interpeller les élus et les candidats aux prochaines élections municipales, propositions concrètes à la clé. Une manière directe d'aborder le débat politique par le prisme économique, dans un contexte compliqué par la crise.*



TEXTE > **EMMANUEL THAUNIER**



EMMANUEL THAUNIER est chef d'entreprise, président de la CCI Rennes depuis 2011.

Entreprises et territoires ont un avenir commun.

C'est évident, et pourtant, comme il est difficile aux dirigeants d'entreprises et aux élus locaux de partager leurs idées, de construire en concertation des projets, et de créer ensemble les conditions de réussite du territoire !

Elus et entrepreneurs sont confrontés aux mêmes exigences d'innovation, de différenciation. Pour les uns comme pour les autres, le rapport au territoire est mouvant. L'entreprise n'a plus de frontière, notamment parce que le numérique a bouleversé la donne, et que la mondialisation a fait éclater les limites territoriales.

De même, les collectivités ne peuvent plus composer avec les seules limites administratives : ce sont avant tout les projets qui donnent sens aux territoires.

Pour autant, chefs d'entreprises et responsables de collectivités locales n'ont pas les mêmes grilles de lecture, le même rapport au temps, la même façon d'établir les conditions du succès et de mettre en place les évaluations. Quelques exemples : les contraintes de temps pour implanter un projet industriel ne seront pas les mêmes vues de l'entrepreneur confronté à l'urgence du marché



et de la collectivité qui devra aménager les espace nécessaires. De même, l'évaluation d'un projet logistique au regard du rapport création d'emplois/utilisation du foncier sera différente selon que l'on se place dans le court terme (au départ peu d'emplois et beaucoup de m2) ou moyen terme (si l'activité a suffisamment de place pour se développer, les emplois suivront).

Il est temps de décloisonner nos mondes et de s'inscrire dans une même communauté de destins. C'est un véritable enjeu que de créer du lien entre nous car nos objectifs sont clairement identiques : faire réussir le territoire pour une prospérité collective plus grande.

Partager une vision de territoire

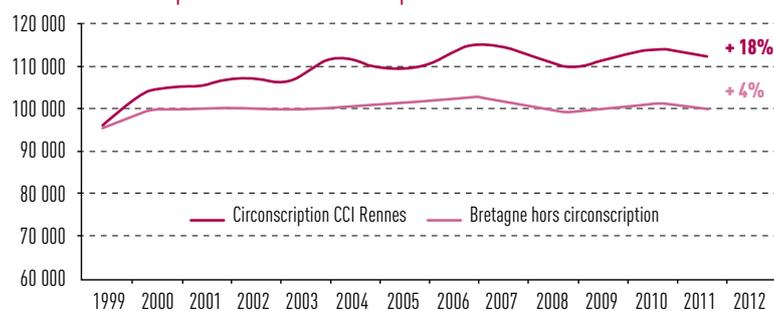
Les élections municipales de mars 2014 nous donnent une formidable opportunité d'exprimer aux futurs élus locaux notre vision du développe-

Parlement économique : un lieu de débat et de mobilisation

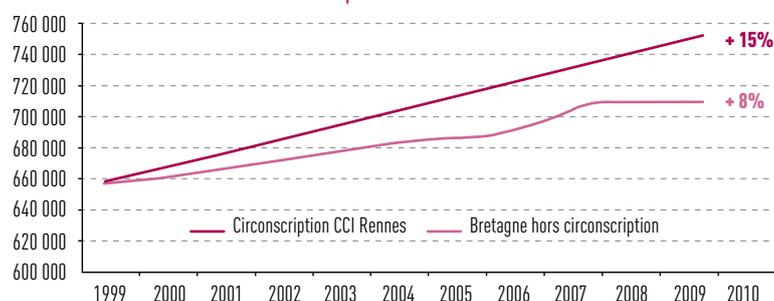
Le lundi 9 décembre, à 18h, à la CCI Rennes se tiendra le 3^e Parlement économique sur le thème « Entreprises et territoires, un avenir commun ». Lieu de débat et de mobilisation, il incite tous les acteurs économiques à s'engager et être force de proposition. Quelques mois avant les élections municipales, il sera l'occasion de faire partager aux futurs élus locaux la vision d'un territoire dynamique et performant.

L'économie productive : facteur de développement de la population

Évolution de l'emploi dans l'économie productive



CCI Rennes : 100 000 habitants de plus en 11 ans



ment économique et de porter la voix des entreprises. Cette vision, elle s'appuie sur la conviction que l'économie productive est le principal moteur du développement économique sur notre circonscription (voir graphiques). Celle-ci représente l'ensemble des activités produisant des biens et services vendus à l'extérieur du territoire, parmi lesquelles l'industrie, la logistique, le commerce de gros, les services aux entreprises, l'informatique ou encore l'agriculture. Elle est le moteur de la création de richesse, explique la croissance démographique et entraîne le développement de l'économie résidentielle.

Quelques chiffres pour s'en convaincre : en 2012, ces activités ont versé une masse salariale de 3,3 milliards d'euros, soit 50 % du total versé par les entreprises de la circonscription de la CCI Rennes, pour un effectif de 115 000 salariés. Durant la dernière décennie, elles ont généré la création nette de 17 400 emplois salariés (notamment dans les activités de services aux entreprises, l'informatique et la logistique). Le développement de l'économie productive accroît le besoin de main d'œuvre qualifiée, entraînant à son tour une croissance démographique par solde migratoire. Entre 1999 et 2010, la population de notre territoire s'est ainsi accrue de 100 000 habitants (+ 15 %), soit l'équivalent de la moitié de la ville de Rennes.

C'est la satisfaction des besoins de cette population qui entraîne à son tour une croissance de l'économie résidentielle : commerce, restauration, services aux particuliers, logements, gestion de l'eau et des déchets... Les 100 000 nouveaux habitants dépensent par exemple chaque année 640 millions d'euros dans les 7 800 commerces de la circonscription.

Les enjeux liés au développement de l'économie productive sont donc très importants et les collectivités ont tout intérêt à l'accompagner. Elles le peuvent à 2 niveaux :

- en stimulant le développement des entreprises
- en créant les conditions favorables en matière d'aménagement du territoire.

Actions concrètes

Dans le cadre du 3^e Parlement économique, le 9 décembre prochain, des actions concrètes sur ces deux niveaux possibles d'intervention seront présentées.

Concernant le développement des entreprises, selon les secteurs d'activités, il peut s'agir d'accompagner les

mutations industrielles et technologiques pour reconstruire toute la chaîne de valeur et redéployer les compétences, c'est le cas par exemple de l'automobile et de l'agro-alimentaire, ou bien stimuler des filières en croissance ou émergentes, en favorisant des expériences territoriales innovantes, à l'image des éco-activités ou de la filière numérique.

Nous aborderons également le développement des activités logistiques, notamment en milieu urbain. Penser la logistique urbaine est un véritable enjeu pour les entreprises. Or aujourd'hui, chaque commune définit sa réglementation (horaires de livraisons, gabarit des véhicules, plan de déplacement...). Les entreprises doivent composer avec ces contraintes. Une approche concertée, à minima à l'échelle de l'intercommunalité, faciliterait l'organisation logistique dans les centres villes. Et cela est bien de la compétence des collectivités, en concertation avec les professionnels.

Nous pointerons des exemples de projets à appuyer ou dupliquer. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous parlerons infrastructures mais aussi zones d'activités, affectation du foncier à travers les Scot, les PLU... Face à une montée de la concurrence entre les territoires, il importe de privilégier la complémentarité à la compétition en organisant activité économique, habitat, infrastructures de façon cohérente, à l'échelle d'un bassin de vie.

Conférence économique du territoire

Une des clés de la réussite d'un territoire est incontestablement la capacité de ses acteurs, en particulier les entreprises et les collectivités, à travailler ensemble dans le subtil dosage du court et du long terme. Les stratégies gagnantes en sont le résultat. Pour cela, il faut se connaître et donc se parler, créer la confiance. Les conseils territoriaux (voir encadré) que nous avons commencé à mettre en place sont un premier pas vers ce dialogue permanent qui doit exister.

C'est dans le maillage des compétences, des idées et des énergies que les entreprises et les territoires réussiront. D'où l'idée de créer une Conférence économique du territoire, dans laquelle pourra s'installer durablement un dialogue entre élus et entrepreneurs. Ce sera l'une des propositions avancées le 9 décembre. ■

Conseils territoriaux, des chefs d'entreprises acteurs de leur territoire

Rendre les chefs d'entreprises acteurs des décisions qui engagent leur territoire, tel est l'objectif des conseils territoriaux que créent la CCI dans les pays de sa circonscription¹.

Composés de dirigeants, de présidents de clubs et réseaux d'entreprises, d'élus de la CCI, les conseils territoriaux sont tout naturellement des interlocuteurs pour les collectivités locales. Ils interviennent notamment dans la formulation d'avis sur l'aménagement du territoire à travers les Scot, les PLU...

À ce jour, le conseil territorial du pays de Redon est en place, celui de Brocéliande récemment lancé, Vitré en cours de constitution.

¹ La circonscription de la CCI Rennes regroupe les Pays de Brocéliande, Redon (la partie Ille-et-Vilaine), Rennes, Vallons de Vilaine, et Vitré. Elle compte 232 communes et 26 300 entreprises ressortissantes.

ENGAGEMENT

Itinéraires militants

RÉSUMÉ > *Quels sont les ressorts de l'engagement en politique ? C'est la question que Place Publique est allée poser à quelques militants de différentes sensibilités. Au-delà des oppositions, une constante se dégage : l'envie de contribuer à « faire bouger les lignes », améliorer le vivre-ensemble, participer de manière concrète à la vie de la cité. Dans la bouche de ces militants, le mot « valeurs » revient souvent, et correspond à des convictions fortes.*

Solenne Guézéneq, novice en politique, s'engage pour la première fois à Cesson-Sévigné après avoir battu le pavé dans les « Manifs pour tous ». Nadège Noisette rejoint la liste écologiste à Rennes pour mettre ses actes en accord avec ses idées. Antoine Cressard, lui, est revenu siéger quelques mois sur les bancs du conseil municipal et reconnaît que chez lui, la politique est aussi une affaire de famille. Trois itinéraires parmi beaucoup d'autres, qui éclairent à leur manière les mobiles de l'engagement.

En contrepoint de ces portraits, la parole d'un homme de l'ombre, Jean-Louis Berthet. Il a longtemps dirigé les services techniques de la ville de Rennes et décrypte les relations souvent compliquées entre les élus et l'administration territoriale. Enfin, Karim Boudjema, l'ancien candidat UMP battu aux municipales de 2008 à Rennes, revient avec franchise sur cet épisode qui, dit-il, « a changé sa vie ». Un autre regard, lucide et dépassionné, sur l'engagement et ses contraintes.



TEXTES > **XAVIER DEBONTRIDE**

NADÈGE NOISSETTE

En quête de sens

C'est ce qui s'appelle mettre ses actes en accord avec ses convictions. Il y a cinq ans, Nadège Noisette, ingénieur en électronique, a décidé de quitter les équipes de France Télécom R&D où elle planchait sur le très haut débit, pour se consacrer au développement durable. « On travaillait sur des mondes virtuels où chacun était individuellement connecté à son écran, y compris dans la sphère domestique. Cela ne correspondait plus à mes aspirations profondes », reconnaît cette jeune femme de 36 ans, calme et décidée, arrivée à Rennes en 2006 après un début de carrière à Paris.

Militante au Mouvement de la Paix, engagée dans l'enseignement de la langue bretonne, Nadège y fait des rencontres qui l'aident à questionner son propre mode de vie. Elle évolue dans un milieu plutôt à gauche, sensible aux causes environnementales. Et décide alors de changer de cap en assumant ses valeurs. Elle rejoint l'Ademe, pour conseiller les collectivités dans le domaine des énergies renouvelables. Pas étonnant, qu'avec un tel parcours, elle figure aujourd'hui sur la liste Europe Ecologie/Les Verts (EELV) aux prochaines municipales à Rennes. « Je ne suis pas issue d'un milieu militant, mais une partie de ma famille vient du Pays Basque, ma mère est pied-noir, nous avons une histoire marquée par les conflits... C'est ce qui explique sans doute mon engagement pacifiste et mon ouverture à la diversité culturelle », analyse-t-elle.

Travail d'explication

Au sein de sa nouvelle famille politique, Nadège Noisette ne compte pas faire de la figuration. « Lorsque je me suis engagée, il y a un an et demi, c'était bien dans l'idée d'être actrice à part entière dans la perspective des élections. Je savais que je pouvais apporter certaines compétences au groupe, dans une logique de partage et d'échange », explique la militante. D'expérience, elle devine qu'il ne sera pas forcément facile de convaincre



tous les écolos-sceptiques. « Nous devons réaliser un gros travail de clarification et d'explication de notre message », reconnaît-elle. Adeptes des déplacements en vélo en ville, consommatrice de produits locaux et de saison, Nadège se heurte parfois à des réactions négatives. Elle avoue passer souvent pour « l'écolo de service », comme ce jour où elle a proposé à ses copropriétaires de réaliser un bilan énergétique de l'immeuble avant d'engager des travaux de rénovation !

Pour les prochaines élections, son cheval de bataille se résume en deux mots : démocratie locale. « À Rennes, on consulte, mais on ne construit pas ensemble », déplore-t-elle. Elle rêverait d'importer ici des solutions expérimentées avec succès ailleurs en Bretagne, dans le domaine de l'énergie, des déplacements doux et de l'éducation, notamment. Plus qu'au grand soir, Nadège croit aux prises de conscience individuelles qui font progressivement évoluer la société. Sans utopie, mais avec détermination. ■

SOLENE GUÉZÉNEC

De la manif pour tous à l'isoloir

L'engagement en politique emprunte parfois des chemins de traverse. Pour Solenne Guézéneq, le déclic s'est produit sur le terrain sociétal, à l'occasion du débat sur le mariage pour tous. « Je ne me sens ni rebelle, ni réactionnaire, je n'ai jamais été encartée dans un parti », prévient d'emblée cette mère de famille tout juste quadragénaire, qui fut la porte-parole de la Manif pour tous en Ille-et-Vilaine. Une aventure éreintante pour cette novice en politique qui s'était mobilisée au nom de ses convictions personnelles. Elle est sortie de cette aventure épuisée, mais avec la satisfaction d'avoir participé à un moment fort.

Alors, après la rue, les urnes ? « Ces derniers mois, j'en ai fait des heures de tractage, des marchés, des rencontres ! Cela m'a conforté dans l'idée que la politique ne devait pas être l'affaire des seuls spécialistes. Je suis persuadée qu'on peut faire des choses concrètes pour accompagner les gens dans leur vie quotidienne », lâche cette Cessonnoise, arrivée dans la région il y a quatre ans, lors de la mutation professionnelle de son conjoint.

La politique comme un service

Mais pas question pour elle de faire de la politique à l'ancienne, au sein d'un parti structuré. Aucun d'ailleurs ne semble trouver grâce à ses yeux. Solenne Guézéneq déclare appartenir à une « génération désenchantée ». « Nous, les 30-40 ans, nous connaissons le chômage, les familles recomposées, les difficultés financières... Et surtout, on ne croit plus au clivage droite/gauche. Je vois plutôt la politique au niveau local comme un service », explique cette ancienne responsable marketing dans un grand cabinet d'audit à Paris.



XAVIER BESANTOISE

Cette prise de distance ne l'empêche pourtant pas suivre de près la préparation des échéances électorales dans sa commune d'adoption. Elle s'est engagée concrètement auprès de l'équipe du candidat de la droite et du centre Albert Plouhinec, mais ne sait pas encore quelle sera sa place dans l'aventure, si celle-ci est appelée à se poursuivre. Sans surprise, son credo, c'est la famille. « Je pressens qu'une grande partie de la population, toutes tendances confondues, sera très attentive au programme social des candidats lors des prochaines élections. Les questions de l'éducation, du logement, occupent tous les esprits », souligne-t-elle, se disant frappée de constater à quel point « dans les situations de galère, sans le soutien de la famille, c'est la rue ! ».

Idéaliste mais néanmoins lucide, Solenne incarne à sa manière une nouvelle génération en politique, qui souhaite participer aux choix de société, sans toutefois subir les logiques d'appareil. Pas si simple ! ■

ANTOINE CRESSARD

Affaire de famille

Chez les Cressard, le virus de la politique se transmet – presque – de génération en génération. En septembre dernier, Antoine Cressard a retrouvé non sans une certaine émotion les bancs du conseil municipal, à la faveur de la démission de Marie Louis (Union pour Rennes). Cet enseignant de 48 ans, professeur d'histoire au lycée de Cesson-Sévigné, y avait siégé jusqu'en 2008, durant deux mandats dans les rangs de l'opposition municipale, à partir de 1996. Et à l'époque, déjà, son nom était familier aux vieux briscards de la politique rennaise : son oncle avait été député gaulliste de 1968 à 1981. Lui aussi professeur d'histoire, Jacques Cressard avait également siégé au conseil municipal de Rennes aux côtés de Claude Champaud, alors chef de file de l'opposition lors du deuxième mandat d'Edmond Hervé (1983-1989).

Y aurait-il alors une part d'atavisme dans cet engagement ? « C'est vrai que j'ai grandi dans une famille très attentive aux questions politiques. Mon père Jean-Pierre était journaliste, correspondant du Figaro à Rennes, et il y avait toujours beaucoup de journaux à la maison. Nous suivions également avec attention la carrière de mon oncle Jacques », reconnaît Antoine. Toutefois, dans cette grande famille rennaise (ses grands-parents paternels ont eu 11 enfants !), le spectre des opinions politiques était assez large. « Une de mes tantes, journaliste au Monde, était plus à gauche ! », tient à préciser son neveu.

Démocratie chrétienne

Lorsqu'on l'interroge sur ses convictions et les moteurs de son engagement, Antoine Cressard n'hésite pas : ce catholique pratiquant cite spontanément « les valeurs de la démocratie chrétienne et de l'Europe ». D'aucuns pourraient s'interroger sur l'intérêt à rejoindre le conseil municipal en fin de mandat. Lui y voit plutôt une forme de continuité avec l'action militante qu'il n'a cessé de développer depuis 2008. Durant ces années, en effet, il a



XANTIER / LE MONDE

présidé l'association Rennes Capitale, qui réunissait les militants engagés dans la campagne de 2008 autour de Karim Boudjema. « Il s'agissait de fédérer les initiatives de ceux qui voulaient préparer l'alternance avec Bruno Chavanat », explique-t-il. Des commissions thématiques sont alors créées pour plancher sur les grands dossiers rennais et tenter d'investir le terrain local, dans les quartiers. A présent, Antoine Cressard ne fait pas mystère de sa volonté de poursuivre l'aventure en 2014.

Observe-t-il un changement par rapport à l'expérience vécue il y a plus de 15 ans ? « L'évolution majeure provient sans doute de l'importance prise localement par le débat national. Il y a aussi un renouvellement générationnel intéressant en 2014, dans les deux camps », note-t-il, avec une passion apparemment intacte. A propos de passion, l'amour peut aussi emprunter le chemin des urnes : c'est lors de la campagne de 1989 qu'Antoine a rencontré son épouse, Anne-Marie, jeune militante figurant sur la liste de Gérard Pourchet. Une véritable affaire de famille ! ■

JEAN-LOUIS BERTHET

Le regard d'un ancien fonctionnaire

RÉSUMÉ > Parmi les enjeux des municipales, la question de l'organisation territoriale occupe une place de choix. Les fonctionnaires, tenus au devoir de réserve, s'expriment rarement sur cette dimension. Jean-Louis Berthet connaît bien le sujet. Il fut directeur général des services techniques de la ville de Rennes de 1992 à 2006. Désormais retraité, il apporte ici un éclairage informé sur les évolutions du couple élu-fonctionnaire.



PROPOS RECUEILLIS PAR > **XAVIER DEBONTRIDE**

« Aujourd'hui, en l'état de la répartition des compétences, il existe une certaine dichotomie. Les élus rennais et leur administration doivent penser le territoire à l'échelle de la métropole (espace du projet) et le gérer à l'échelle de la commune (espace du quotidien), ce qui n'est pas toujours facile à expliquer à des habitants qui, eux, raisonnent à l'échelle de leur quartier. À Rennes, contrairement à d'autres territoires que j'ai pu connaître, comme Grenoble, c'est sur le territoire de la commune-centre que sont réalisés la plupart des grands équipements de la métropole.

Cette évolution a nécessité de la part des élus comme de l'administration de fortes capacités d'adaptation. Cependant, la mise en place du dispositif qui garantira un bon fonctionnement entre administrations ne semble pas encore au point, et des tensions demeurent entre services, plus de dix ans après la création de Rennes Métropole.

En pratique, le nouveau découpage du territoire se traduit par une administration territoriale métropolitaine comprenant une forte proportion de cadres et de concepteurs, tandis que le personnel d'exécution est majoritairement resté dans les services de la ville-centre. Cette répartition paraît a priori simple et lisible

et préserve en particulier les équipes administratives des communes périphériques qui restent proches des équipes municipales.

Découpage défavorable

Au niveau de la ville-centre, toutefois, l'affectation à la Métropole est parfois vécue comme une promotion par ceux qui restent, et qui s'estiment ainsi dévalorisés. Pour ma part, je pense que ce découpage n'est pas favorable à long terme. Il n'est pas bon de séparer la conception de la gestion. J'ai travaillé pendant quelques années à leur rapprochement alors qu'elles étaient dans la même maison et sous la même autorité hiérarchique ou politique. Chacun dans son domaine n'avait pas beaucoup de considération pour l'autre ! Les concepteurs estimaient les gestionnaires « vieux jeu » et incapables de s'adapter à la modernité et les gestionnaires considéraient que les concepteurs ignoraient le terrain, les problèmes de maintenance... Le travail commun a permis à chacun de voir qu'il était intéressant, utile et nécessaire de travailler ensemble pour progresser au bénéfice des usagers. Il faudrait aussi évoquer l'alourdissement de l'instruction des dossiers avec deux instances politiques et administratives différentes et peut être prochainement deux responsables différents.

Enfin, de leur côté, les élus, devenus pour une bonne part d'entre eux des « professionnels de la politique », entretiennent des relations différentes avec l'administration. Celle-ci doit désormais travailler avec des élus présents, exigeants et connaisseurs, qui souhaitent choisir entre plusieurs solutions sur la base de critères précis, de coûts, de délais. De ce point de vue, le renouvellement générationnel annoncé à Rennes ne devrait avoir que peu d'incidence sur ce mode de fonctionnement en cas de victoire de la majorité municipale actuelle, car force est de constater que la plupart des jeunes successeurs possibles du maire sortant et de son équipe ont déjà l'expérience d'un ou deux mandats, exercée avec une délégation importante ». ■

KARIM BOUDJEMA

« Il est temps d'apprendre à réformer »



D.R.

RÉSUMÉ > *L'ancien candidat UMP aux municipales de 2008 a accepté de répondre aux questions de Place Publique sur le sens de l'engagement. Ce chirurgien de 56 ans, spécialiste reconnu de la greffe du foie, évoque sans détour les travers de la politique politicienne.*

PROPOS RECUEILLIS PAR > **XAVIER DEBONTRIDE**

PLACE PUBLIQUE : Vous êtes toujours intéressé par la politique ?

KARIM BOUDJEMA : Je n'ai plus d'activité politique, seulement des relations, avec ce que cela suppose de liberté d'expression. Avec le recul, je me rends compte que ce qui m'a fait le plus souffrir à l'époque, c'était de ne pas pouvoir m'exprimer sans être enfermé dans un discours formaté, avec toujours, derrière, cet esprit de scission. Je ne suis pas un homme de combat ! Je préfère la recherche du compromis et l'échange d'idées. Il n'est pas nécessaire selon moi de s'invectiver pour parvenir à se faire comprendre.

C'est une situation dans laquelle vous vous êtes senti prisonnier ?

Oui. Je n'avais jamais eu auparavant d'engagement politique et c'est quelque chose qui s'apprend très tôt, cela s'appelle parfois la langue de bois ! Mon métier m'a également formaté dans cet esprit de sincérité, dans un mode d'expression calme et maîtrisé. Un médecin parle

toujours en ménageant l'autre. Ce n'est pas du tout l'esprit du débat politique, où il faut se démarquer et essayer de convaincre qu'on détient la vérité. Ce fut pour moi une révélation. L'autre point qui m'a surpris, c'est qu'il y avait beaucoup de similitudes entre les acteurs politiques quel que soit leur parti, mais chacun se démarque en criant haut et fort que l'autre est dans l'erreur.

Vous dites avoir souffert de cette période. C'est un mot fort...

Oui, j'ai vécu des moments difficiles. J'en ai peu parlé. Ceux qui me connaissent bien se sont rendus compte qu'après trois ou quatre mois de campagne, les choses se sont accélérées, et durcies. À un moment, je ne me reconnaissais plus, j'ai failli tout arrêter, mais au nom de l'engagement, j'ai poursuivi jusqu'au bout. Je n'ai pas toujours été compris, ni aidé. J'ai alors décidé de changer de registre, quitter l'habit de soignant, et d'y aller.

Vous avez changé de rôle ?

Oui, et le terme est bien choisi, car c'est bien d'un jeu d'acteurs dont il s'agit, avec ce que cela suppose de légèreté. Mais moi, dans ma vie professionnelle, je ne joue pas ! Il s'agit de la vie d'hommes et de femmes. Je ne me suis pas retrouvé dans cette superficialité. Evidemment, toutes ces évidences ne me sont apparues qu'avec le recul du temps.

Vous avez siégé très peu de temps après l'élection.

Je n'ai participé qu'à deux conseils municipaux : celui de l'installation du nouveau maire, d'abord. J'ai trouvé la cérémonie très solennelle et extrêmement intéressante. Et le second, où la bagarre a commencé, avec les petits mots pas sympathiques, les coups bas, y compris dans mon propre camp, avec des prises de paroles qui n'étaient pas prévues. Je n'ai pas l'habitude de travailler comme cela. Dans mon équipe, au CHU, personne ne fait ce qu'il veut dans son coin, on se concerte. Là, c'était chacun pour soi ! Je me suis rendu compte que je m'étais trompé, de camp, d'hommes... J'ai décidé d'arrêter, par honnêteté. Pourtant, la démarche qui consiste à s'engager dans la



société continue de m'intéresser. Et je me demande si la voie dans laquelle je me suis engagée était la bonne.

Comme cela avait-il commencé ?

Je faisais partie de la vie publique rennaise. J'avais eu droit à quelques articles dans les journaux sur mon travail de chirurgien, je croisais régulièrement Edmond Hervé, on se serrait la main. J'étais un homme public dans la ville. Lorsque j'ai été approché, j'ai pensé : puisque je soigne les malades, je vais peut-être aussi participer à prendre soin de la société !

C'était une forme d'idéalisme !

Sans doute. De naïveté, même. Je suis allé dans une élection difficile. Les municipales, c'est confiné géographiquement, un peu à la manière d'une arène. L'exposition est permanente. Et en raison du mode de scrutin, il faut constituer une liste, et c'est ce qui m'est apparu le plus compliqué. Lorsque vous chatouillez les egos, les réactions sont violentes ! Pour maîtriser cela, il faut être un dur. Je ne suis pas de ces hommes-là, capables de dézinguer à tout va.

Tout n'a pas été sombre, tout de même !

Bien sûr que non ! D'abord, j'ai appris à connaître Rennes, et cela a été merveilleux ! Je me suis rendu dans les quartiers, à la rencontre des rennais. J'ai croisé des gens modestes, qui avaient beaucoup de sympathie pour le médecin que j'étais, beaucoup moins pour le camp que je représentais ! Mais j'ai toujours été accueilli avec gentillesse. J'ai aussi rencontré le monde de l'entreprise, les médias, les hommes politiques, au plan local et national.

Cette expérience a-t-elle changé votre vie ?

Beaucoup. Avant, j'étais dans le bocal de l'hôpital et j'ai brisé un aquarium où certes il y avait quelques requins, mais sans commune mesure avec la violence du monde politique.

On ne vous retrouvera pas dans la bataille électorale ?

Non, vraiment. Mais si j'avais la possibilité de m'engager dans la vie sociale, dans la vie de la cité, en apportant ma réflexion, ma capacité à fédérer les gens, je le ferai. Je suis même en quête de missions !

Depuis combien de temps êtes-vous à Rennes ?

Depuis quinze ans. J'arrivais de Strasbourg, qui m'a enseigné la rigueur. Et à Rennes, j'ai plongé dans le génie breton ! Les Bretons sont des travailleurs discrets, et cela me plaît. L'Alsacien est rigoureux, au point parfois d'être incapable d'aller au-delà des limites qu'il s'est fixé et qui le rassurent. Alors que le Breton est un explorateur ! Dans les deux cas, il y a aussi l'influence de la religion, le protestantisme en Alsace, le catholicisme, ici. Je me sens proche du personnalisme : l'idée selon laquelle il faut s'épanouir soi pour ensuite en faire profiter les autres me plaît ! Je crois beaucoup en l'Homme, et ça me rassure.

Revenons à la politique : que pensez-vous de l'absention ?

Le désengagement de la société civile à l'égard du politique s'accroît, la défiance atteint des niveaux inédits. C'est peut-être le signe que la politique telle qu'on l'a conçue doit être renouvelée. Arrêtons de scinder, de cliver ! Et puis je suis frappé par l'importance de l'argent, qui est partout en politique. Il est temps que tout ceci évolue. Et il est temps d'apprendre à réformer.

Votre sentiment sur les prochaines échéances ?

Tel que je vois les choses, je pense que Bruno Chavanat aura les mêmes difficultés que moi en 2008 à constituer son équipe. Si c'était à refaire ? Table rase de tout ce groupe qui est là depuis 20 ans. Ces gens-là ne font pas de la politique, ils sont dans la politique. Leurs ambitions, leurs idées, leurs programmes ne sont pas clairs. On ne peut pas gagner en prenant le contrepied systématique de l'autre, il faut être en capacité de proposer.

On vous sent serein, en accord avec vous-même...

Oui, tout à fait. Je n'ai rien à envier à la gauche lorsqu'elle avance qu'elle est le détenteur de la générosité et de la bonté, il n'y a pas qu'elle, à droite aussi il y a des gens biens ! Et puis il faut sortir de cette bipolarité, aller de l'avant, être en prospective.

Quel regard portez-vous sur la fabrication de la ville ?

Je pense que le social dans la ville devrait être plus visible. D'autre part, je crois que Rennes devrait d'abord cultiver son image de « petite ville moderne, du futur », sans forcément se rêver en grande métropole européenne. Rennes pourrait alors être un exemple de ville durable, s'inscrivant dans une démarche résolument positive. Un projet passionnant. ■

JEANNINE HERVÉ

Femme d'élu, pas toujours rose ?

RÉSUMÉ > Cheminer aux côtés de l'élu du cœur, élu du peuple, n'a rien d'une sinécure, tant le quotidien familial peut être bousculé par l'agenda politique. Durant trois décennies, Jeannine Hervé a ainsi avancé aux côtés de son époux, Edmond, maire, député, ministre. Aujourd'hui, épouse de sénateur, Jeannine Hervé est aussi la mère d'un jeune conseiller général et conseiller municipal, Marc, l'un des trois enfants du couple.

Rencontre sans faux-semblants avec une femme engagée mais libre.



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

« Dans ses caricatures, le dessinateur Nono surnommait les habitants de Matignon, “les premiers ministrables” et ceux de Lennon d'où je suis originaire, “les Beatles”. Depuis, Edmond me présente avec humour : “ma femme, c'est une grande blonde et une Beatles” ». Le ton est donné ! Avec simplicité, bonhomie et néanmoins retenue, Jeannine Hervé offre un éclairage sensible et sincère sur la vie d'épouse d'un homme politique. Femme de terrain et de tête, à l'aise dans ses baskets comme celles qu'elle porte ce jour-là, elle cultive le bon sens davantage que les faux-semblants.

L'art de faire tomber la cravate

L'histoire débute en 1976. En compagnie de socialistes de la Faculté de droit, la jeune Finistérienne se retrouve dans une crêperie auprès de Jean-Michel Boucheron, vainqueur des cantonales face à Henri Fréville, candidat sortant. Edmond Hervé, âgé de 34 ans, réélu, rejoint le groupe. Une mission délicate est confiée à la jeune étudiante : couper la cravate de l'élu. Une tradition ! « Edmond impressionnait. J'étais la seule à ne pas le



CHRISTINE BARBEDET est journaliste et plasticienne. Elle est membre du comité de rédaction de *Place Publique Rennes*.





connaître personnellement. Je n'étais pas socialiste, mais sympathisante. On m'a donné les ciseaux ». Une audace qui ne fut sans doute pas pour déplaire à son aîné de onze ans.

« Je n'ai plus revu Edmond jusqu'aux élections municipales, en 1977 ». Une licence de droit public en poche, Jeannine poursuit sa formation à l'Institut d'urbanisme de Paris. Les copains rennais l'invitent à Saint-Symphorien pour fêter la victoire de leur nouveau maire. « À minuit, Edmond est arrivé aphone et a salué tout le monde... » Jeannine ne révèle rien de plus, mais l'œil pétillant.

« En avril 1978, mes études achevées, je suis revenue à Rennes pour un stage. Le 5 août, nous nous sommes mariés dans mon village ». Dans le prolongement de son stage, la jeune femme est recrutée en tant que chargée d'études à l'ARIM Bretagne. « Notre vie était sportive. Edmond était pris en permanence par sa fonction et je sillonnais les quatre départements pour lancer les OPAH, opérations programmées d'amélioration de l'habitat ». En 1980, de cette union naît Catherine. « Les soirs où j'étais absente, Edmond s'arrangeait pour prendre notre fille chez la nourrice ».

En 1981, la nomination d'Edmond Hervé au sein du gouvernement de Pierre Mauroy bouleverse la donne. « La situation est devenue extrêmement difficile. Edmond était pris la semaine, à Paris, et les week-ends, à l'Hôtel de Ville. Les déplacements étant un aspect important de mon travail, j'ai estimé que je ne pouvais plus remplir ma mission honnêtement. Je ne suis pas une *wonder woman* capable de tout faire ! En juillet 1981, j'ai démissionné pour ne plus jamais reprendre, sans savoir que ce serait définitif. Ce n'était pas évident, j'avais étudié et mon travail me plaisait beaucoup. » Pour l'état-civil, Jeannine devient « mère au foyer » et l'appui discret et infaillible du maire. Dans un premier temps, elle multiplie les navettes entre Rennes et Paris, « pour être près de mon époux et lui de sa fille ». Les ors de la République sont fécondes : « Enceinte des jumeaux, Marc et Ronan, dès avril 1982, je suis restée définitivement à Rennes, alors qu'Edmond a été ministre ou secrétaire d'État jusqu'en 1986. Des années lourdes et mouvementées ! ».

La politique, une maîtresse exigeante

Sans détour, elle affirme : « Le fait que je ne travaille plus a rendu notre vie plus harmonieuse. Ce qui peut expliquer la longévité de la vie politique d'Edmond,

d'une part, et celle de notre couple, d'autre part. Il était disponible à l'extérieur parce qu'à l'intérieur, il n'avait aucune charge domestique ». Jeannine Hervé, femme soumise ? Que nenni ! « Pour être femme d'un homme politique, il faut être indépendante et autonome. Les femmes de marins en Bretagne le savent ! ». Être femme de caractère suffit-il ? « Partager le même intérêt pour la politique est l'autre condition, car on vit avec elle, 24 h sur 24. Françoise Giroud, avant d'entrer en politique, disait que celle-ci était la maîtresse la plus exigeante qui soit ». La disponibilité et le recul de Jeannine permettent de relativiser les événements. « Edmond trouvait à la maison la quiétude nécessaire pour se ressourcer. Pas toujours facile quand on a envie de se raconter et partager des temps en famille ». Préserver une vie « normale » est d'emblée un leitmotiv chez les Hervé : « La vie politique ne connaît

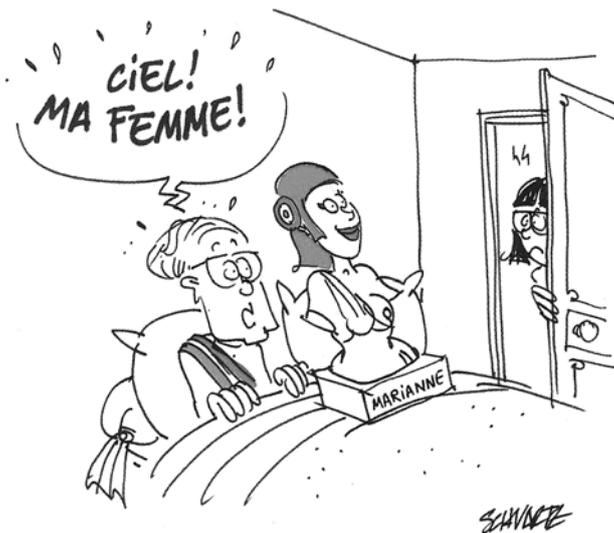
« Pour être femme d'homme politique il faut être indépendante. »

jamais d'arrêt, même en vacances. À partir de 1987, je passais l'été avec les enfants dans les Côtes d'Armor pour permettre à Edmond de prendre trois semaines de congés. Il pouvait rejoindre Rennes en cas d'urgence ». Les enfants devenus grands, le couple s'aménage un voyage familial à Pâques. « C'est important de créer des souvenirs familiaux et d'ouvrir l'univers des enfants ».

La violence des rumeurs

Vie « normale » dans « un quartier normal », Jeannine Hervé souligne la chance d'avoir rencontré des voisines « devenues de très grandes amies ». Une solidarité sans faille dans la décennie la plus noire du couple, entre 1992 et 1999, marquée par l'affaire du sang contaminé. Les rumeurs vont alors bon train : « On se disait que ma valise devait être drôlement abîmée vu le nombre de fois où j'étais sensée avoir quitté la maison et être revenue. Il y avait aussi les rumeurs de tentatives de suicide d'Edmond. C'était inimaginable ce qu'on a pu raconter ». La préoccupation du couple est de préserver les enfants : « Leur père a été traité d'« assassin ». C'était d'une grande violence. Heureusement, les Rennais se sont toujours montrés respectueux ». Pour autant, la vie politique de son époux lui a offert de belles ouvertures.





« Je l'ai accompagné en déplacement dans les villes jumelées par exemple. Quand, j'allais à une réception, c'était parce que je le choisisais et toujours par amitié. Un supplément d'âme ! Jamais je n'ai représenté mon époux, estimant que je n'étais pas l'élue du peuple ». Jeannine évoque aussi les balades dominicales à pied pour suivre les chantiers ou les temps festifs.

Oreille attentive « comme tout citoyen qui fait ses courses et rencontre des habitants », elle conseille le maire. On la dit chaleureuse, plus facile d'accès. « Nous étions complémentaires. Même si Edmond écoutait, il n'était pas toujours disponible tant la question de la décision est difficile. Une vie de maire, c'est une vie de réunions permanentes. Dès 8 h, il était à la mairie souvent jusqu'à minuit. Le samedi, il recevait les Rennais, sur rendez-vous tous les quarts d'heure. »

Femme d'influence, homme de caractère

Les discussions sont légion dans le couple Hervé, enrichies par les lectures. « C'était entre nous. Je ne suis jamais intervenue ni auprès d'un adjoint ni auprès de l'administration. » Rien ne filtre de ces échanges, seule une anecdote : « J'ai emmené trois fois mon époux voir le fleurissement de l'Odet. Il a fini par admettre l'intérêt de fleurir la Vilaine. Je pense que l'embellissement d'une ville passe par les fleurs, même si ce n'est pas vital. » Simple histoire de potiches ? Qu'on ne s'y trompe pas. « Certains élus se plaignaient du lundi matin... »

Femme d'influence certes, mais homme de caractère : « Toute grande décision demande d'avoir une vision claire et prospective. Edmond a toujours réfléchi sur le long terme. Quand il prenait une décision, il s'y tenait. » Et de citer les rues piétonnes, le Val, les Champs Libres... « Edmond est aussi respectueux des personnes, conscient de ses racines et de ses origines rurales. Pour lui, la laïcité est le respect et l'ouverture aux autres. Il a créé les centres islamistes et israélite pour cette raison ».

Et les meilleurs moments ? « J'ai toujours admiré l'organisation de grands événements gratuits qui permettent à tous de participer et de vibrer en même temps. C'est important pour une ville, même si j'ai toujours redouté des dérapages. » Et de citer les incendies en cœur de ville. « Tout ce qui touche les citoyens affectent le maire », et de fait sa famille.

Nouvelles angoisses

Grande fut donc la surprise quand leur fils Marc s'est lancé en politique : « Jamais, il n'avait émis ce désir, même s'il avait fait Sciences Po Toulouse. Il préparait un Master 2 de finances publiques, à Rennes, quand il s'est inscrit à la section sud du PS. Nous savions que nos enfants étaient de gauche et n'étaient pas en révolte contre les idées de leur père. C'était gratifiant ». En 2007, Marc rejoint l'équipe de Daniel Delaveau. « Nous sommes tombés de la lune. Il a commencé son bout de chemin, élu au conseil général plus jeune que son père ». Et d'ajouter : « Je croyais les angoisses terminées, elles recommencent, mais c'est aussi une fierté, car nombreux sont ceux qui décrient l'engagement politique. » Jeannine constate une évolution générationnelle. « La vie politique de mon fils empiète moins sur sa vie privée. »

Quant à Edmond Hervé, il poursuit sa carrière. « J'étais peu favorable qu'il se présente aux sénatoriales. Quand il a quitté la mairie, je pensais que nous allions pouvoir respirer. J'ai compris que pour son équilibre personnel, il devait finir plus en douceur. Son credo, c'est le travail : il a travaillé, il travaille, il retravaille encore ».

Jeannine Hervé ne regrette rien des choix de son élu de cœur. Elle même milite depuis quelques années au Mouvement européen pour une Europe fédérale. Avec pudeur, elle livre : « Être seule tous les soirs avec trois enfants n'a pas toujours été agréable ! Encore aujourd'hui, la solitude du soir n'est pas facile ». Une vie normale certes, mais animée par un profond respect et une grande humanité ! ■

PARTI PIRATE

Le regard décalé de militants atypiques

RÉSUMÉ > *L'un, 25 ans, a co-fondé l'an dernier la section locale de son parti. L'autre, 29 ans, a derrière lui une expérience de candidat aux législatives. Qu'est-ce qui a poussé Mistral Oz et Benoît Evellin, membres du parti Pirate, à s'investir ainsi en politique ? Quel regard ces jeunes militants atypiques portent-ils sur la politique locale ?*



TEXTE > **AMÉLIE CANO**

Les cheveux longs attachés en queue de cheval, lunettes fines et sourire facile, Benoît Evellin s'est présenté en 2012 aux élections législatives dans la 8^e circonscription d'Ille-et-Vilaine. C'est peu dire que le jeune homme n'a pas le profil du politicien aguerri : jusqu'à ce jour, il ne s'était jamais engagé en politique. Son organisation, le parti Pirate, était presque aussi novice que lui. Le parti n'existe que depuis 2006 en France, et sa section bretonne n'a vu le jour à Rennes que quelques mois à peine avant sa candidature. « Lorsqu'on s'est lancé avec Florent Strzelecki, mon suppléant, c'était pour défendre des idées. On ne voyait pas forcément l'adhésion au parti Pirate comme une obligation. On l'a fait avec eux car ces militants se structuraient avec des idées proches des nôtres », explique l'ancien candidat. Il cite, pêle-mêle, l'indépendance de la justice, le non-cumul des mandats mais aussi les thématiques liées au développement d'Internet. « Les partis plus classiques ne m'intéressaient pas car ils considèrent comme des gadgets des idées essentielles pour moi, tel le bien commun ou le numérique », souligne-t-il. « L'écologie et le numérique sont des problématiques fondamentales pour l'avenir. Si le futur est



AMÉLIE CANO est journaliste indépendante. Elle est membre du comité de rédaction de *Place Publique Rennes*.



Qu'est-ce que le parti Pirate ?

Né fin 2005 en Suède, partisan d'un web libre et défenseur des libertés individuelles, le parti Pirate s'est rapidement implanté dans toute l'Europe. Un engouement dû aux succès électoraux remportés par les pirates allemands en 2011 à Berlin (15 sièges au parlement fédéral). Si ceux-ci sont aujourd'hui en perte de vitesse, le mouvement revendique plus de 60 partis pirates à travers le monde. Il compte deux eurodéputés et vient de créer un parti pirate européen pour aborder collectivement le prochain scrutin. En France, il n'est vraiment actif que depuis 2011. Souvent qualifié de parti « geek », il recrute majoritairement dans la sphère des nouvelles technologies. Ce mouvement se caractérise aussi par des pratiques liées à l'univers du web : forte présence sur les réseaux sociaux, utilisation de pseudos, réunions via des sessions de discussions audio et des forums en ligne... Dans le même esprit, les pirates refusent de se positionner sur l'échiquier politique, estimant le clivage droite-gauche dépassé. Si le parti Pirate compte à peine 600 adhérents au niveau national (une vingtaine en Bretagne), il revendique plus de 20.000 followers sur Twitter (535 pour le Parti Pirate de Bretagne). L'adhésion n'est en effet pas obligatoire pour participer aux activités du parti.



AMÉLIE CANO

Mistral Oz

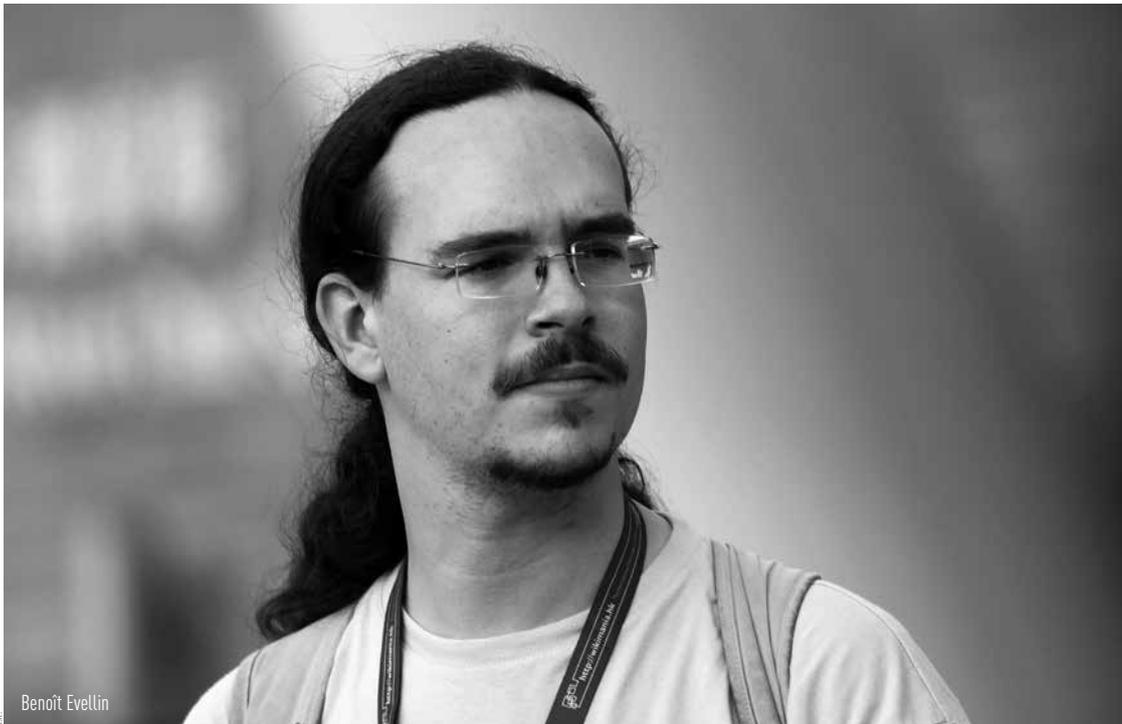
numérique, il faut s'en soucier, au même titre qu'il faut protéger la planète. D'une certaine façon, le parti Pirate et les Verts ne devraient pas exister. Des gens se sont battus, par le passé, pour empêcher des abus de pouvoir et défendre la liberté de chacun. Or les législations qui se mettent en place sur le numérique aujourd'hui à travers le monde jettent ça aux orties », s'emporte-t-il.

Refus du « bac à sable »

Un point de vue partagé par Mistral Oz. Après avoir co-fondé la section bretonne du parti Pirate l'an dernier, il est aujourd'hui membre du bureau national. Une première expérience que ce développeur informatique considère comme une suite logique à ses engagements associatifs dans la sphère des nouvelles technologies. « C'est complémentaire. La politique nous offre une tribune. Lors des élections, on bénéficie d'une médiatisation à laquelle on n'a pas accès lorsqu'on est une association », explique le jeune homme.

Si les deux militants citent en priorité les idées pour expliquer leur engagement au parti Pirate, les pra-

tiques politiques de cette organisation atypique (voir encadré ci-dessus) sont aussi un argument de poids. Un fonctionnement horizontal, participatif, animé par des militants âgés en moyenne d'une trentaine d'années. Lorsque l'on s'étonne d'un tel engagement de la part de jeunes qu'on décrit souvent comme blasés par la politique, Benoît Evellin renvoie à l'attitude de partis traditionnels comme le PS ou l'UMP. « Pourquoi ces partis ont-ils tous des sections jeunes ? Les militants y ont 25-35 ans. C'est quoi ? Un bac à sable ? Une garderie ? Est-ce qu'on veut vraiment les impliquer ? Non. Il y a un refus de l'implication des jeunes », estime-t-il. Eux assurent pouvoir faire de la politique autrement. Leur credo ? La participation citoyenne. Un concept à la mode mais dévoyé, selon eux. Ils sont ainsi critiques sur plusieurs initiatives menées à Rennes. Les concertations du public lors des travaux ? « On apprend souvent après le chantier qu'il y a eu des consultations. Un budget communication a pourtant été dépensé. Comment ? » interroge Mistral Oz. Le site internet participatif *Causes Communes*, animé par Rennes Métropole ?



Benoît Evellin

« On dirait qu'ils choisissent les sujets les plus plats pour ne pas créer le débat », tâcle Benoît Evellin. Ils ne sont pas non plus convaincus par le questionnaire « Redonnons la parole aux Rennais » lancé par le candidat UDI Bruno Chavanat pour alimenter son programme électoral. « C'est un gadget esthétique : on ne sait pas quelles réponses il a reçu. Si elles ne correspondent pas à ses idées, est-ce qu'il les intégrera quand même dans son programme ? Ce n'est pas transparent », estime Benoît Evellin.

Face à ce constat sévère, quelles sont leurs suggestions ? « On veut construire notre programme avec les citoyens. Nous organisons des cafés-débats où ils peuvent donner leurs propositions. Nous proposons que 10% du budget municipal soit voté par les conseils de quartier pour que les habitants puissent impacter sur les décisions » explique Mistral Oz.

Une liste ouverte aux électrons libres

Mais pour cela, encore faut-il être élu. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le parti n'a pas en-

core constitué sa liste pour le scrutin municipal. Avec une vingtaine d'adhérents, difficile en effet de réunir une soixantaine de candidats... « On va aller chercher des gens extérieurs au parti. Des électrons libres qui n'ont pas forcément envie de défendre tout notre programme, mais qui souhaitent s'engager sur une idée précise » assure Mistral Oz. N'est-ce pas utopiste ? « Je n'ai pas la prétention de savoir si ça va marcher. Il faut tester et se donner, éventuellement, la liberté d'échouer. Il ne faut pas demander au parti Pirate de faire en cinq ans ce que les Verts ont mis près de trente ans à développer », réplique le jeune homme. « On sait bien que, même si on obtient des élus au conseil municipal, on n'aura pas une majorité. Donc l'essentiel pour nous, c'est d'ouvrir le débat », ajoute-t-il. « On veut montrer que le parti Pirate et ses idées existent, et que l'on peut agir sur la politique locale. On a des propositions sur les transports, la production d'énergie urbaine... » énumère Benoît Evellin. « Et après les élections municipales, il y a les Européennes » glisse Mistral Oz. A bon entendeur... ■